

La météo
 Aujourd'hui:
 Nuageux avec périodes de pluie
 Minimum 6° Maximum 13°
 Demain: Nuageux, une ou deux averses
DETAILS CAHIER SPORTS

La Presse
 LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LAUZON
 Blainville
 430-1460
 1384, boul. LABELLE
 Autoroute 15
 Sorbie 25

• MONTRÉAL, JEUDI 15 OCTOBRE 1992 108^e ANNÉE N° 349 88 PAGES, 6 CAHIERS Îles de La Madeleine: 1.00 **50¢** Taxes en sus

Un beau pays

La dame a fait claquer ses talons dans l'immen- se local du comité du OUI, désert à ce moment-là. Elle portait un chapeau, des gants et c'est par dessus ses lunettes qu'elle s'est adressée au type du comptoir: «Je suis entrée pour vous dire que le OUI ne passera pas, j'en ai peur. À cause de M. Mulroney. Je suppose que vous êtes en contact avec le comité national du OUI? Alors vous devriez suggérer à M. Mulroney de se taire. Chaque fois qu'il parle, il nous fait perdre des centaines de voix. La seule façon dont il pourrait nous aider serait d'annoncer sa démission... Et la dame a refait claquer ses talons jusqu'à la porte...

— C'est comme ça des dizaines de fois par jour, m'a dit le type au comptoir. Et encore, ici les gens sont polis. Vous devriez les entendre sur les lignes ouvertes!



FOGLIA EN CAMPAGNE
 Je les ai écou- tés. A CKWW. Affreux. Je n'ose pas répéter. Même moi je ne trouve pas Mulroney nul à ce point-là, pour- tant... Incroyable ce que les

gens de Windsor et de la région peuvent le détes- ter. Plus qu'un rejet politique: une psychose.

Dans un café libanais fort sympathique de la rue Pelissier au centre-ville, un étudiant qui feuilletait ses notes m'a résumé la situation:

— Ne perdez pas votre temps à poser la ques- tion, ici tout le monde est pour le OUI. La cam- pagne est menée par le NPD et les syndicats de l'in- dustrie automobile. Ils sont appuyés sans réserve par les libéraux, les conservateurs et par le maire Michael Hurst... Pour vous dire, il n'y a même pas de comité du NON dans la région. Le seul vérita- ble obstacle au OUI, le seul ennemi dans cette ré- gion, c'est Mulroney. Mes parents par exemple, ils vont finalement voter OUI, mais ça les rend mala- des de penser que ça pourrait aider Mulroney...

— Vous?
 — Moi aussi je vais voter OUI. Et Mulroney je m'en fiche, de toute façon il va sauter aux pro- chaines élections...

Alors voilà mon vieux, à Windsor où je suis de- puis deux jours, à Windsor et dans le comté d'Es- sex ce sera OUI à plus de 110%...

Supposons, je parle pour parler, supposons que ce serait OUI aussi en Colombie-Britannique, en Alberta et partout, bref supposons le Canada. Rien de moins que le Canada. Supposons que vous aussi vous votiez OUI...

Eh ben moi, mon vieux, si vous votez OUI, je reste ici!

Hé, ho, c't'une blague.

N'empêche. N'empêche que c'est drôlement joli par ici... Voyez-vous où je suis? Je suis au bout de la 20 qui devient la 401 en Ontario, cette vieille autoroute tout croche comme un trait d'union pas trop sûr d'en être un. Je suis après Toronto et Lon- don. Tout au bout, dans l'espace de doigt qui titil- le Detroit dans la craque humide entre les Grands Laes. La 401 finit là, dans l'ongle de doigt. Elle devient la rue Ouellette, la «Main» de Windsor que les «natifs» prononcent «Houlette». On est tout surpris de découvrir des gratte-ciel au bout de la Ouellette. On se dit merde c'est grand Windsor. Sauf que ce n'est plus Windsor, c'est Detroit.

Je ne suis pas arrivé par la 401. Je suis arrivé par les vergers. Les pommerais. Les citrouilles. Une douce campagne tirée au cordeau avec des villages pas du tout nono-bungalows. Grandes maisons de bois ou de pierre dans des bouquets d'arbres à peine rougis par un automne moins pressé que le nôtre. C'est un peu plat peut-être, mais au bord du lac Erie, l'horizon est bombé comme au bord de la mer. Fait chaud. Fait nuit une heure plus tard. Et les gens sont gentils cinq minutes plus tôt. Du moins jusqu'ici...

— Je peux vous aider, vous êtes perdu?
 — Non, merci. Et en repliant ma carte, j'ai ajou- té: Vous avez un bien beau pays...

Même que si je n'en avais pas déjà un, je pour- rais peut-être, effectivement, songer à en faire le mien. □

PIERRE FOGLIA

Standard & Poor's réduit la cote du Canada en raison de sa dette

MIVILLE TREMBLAY
 L'agence newyorkaise Standard & Poor's a réduit de «AAA» à «AA plus» la cote de crédit qu'elle décerne à certaines obligations du gouvernement du Canada, prenant acte de son endettement élevé et du déclin de la compétitivité de l'économie canadienne.

Dans son rapport, l'agence de nota- tion de crédit évoque aussi l'incertitu- de constitutionnelle, mais elle souli- gne que la cote de crédit «ne sera pas

immédiatement affectée» par les changements constitutionnels qui sont proposés quelle que soit l'issue du prochain référendum, étant don- né la «stabilité fondamentale du sys- tème politique».

Auriez-vous changé la cote de cré- dit s'il n'y avait aucune incertitude politique? «Oui», a répondu à *La Presse* Mme Marie Cavanaugh, l'un des auteurs du rapport de Standard & Poor's (S & P).

Considérant l'incertitude politique, auriez-vous changé la cote de crédit si les facteurs économiques ne s'étaient

pas détériorés? «Non», a répondu l'analyste.

Le rapport note tout au plus que «si l'incertitude concernant la forme fu- ture de la confédération persiste, elle pourrait affaiblir la confiance des in- vestisseurs et, à moyen terme, entra- ver la conduite de la politique écono- mique».

La décote ne touche que les obliga- tions du gouvernement du Canada qui sont libellées en devises étrangè- res, ainsi que les obligations en de- vises étrangères de sociétés de la cou- ronne dont la dette est garantie par le

gouvernement fédéral. Ces sociétés sont la Banque fédérale de développe- ment (BFD), la Société pour l'expansi- on des exportations (SÉE), la Socié-

- VOIR COTE EN A 2
- Le OUI relie la décision de Standard & Poor's au référendum, le NON blâme l'économie. Page B 5
 - Standard & Poor's ébranle les mar- chés financiers. Page E 1
 - La chronique de Claude Picher. Page E 3

Toronto accède à la Série mondiale

Le feu du baseball embrase la Ville-Reine

GÉRALD LEBLANC
 TORONTO

Hanke avait à peine retiré le der- nier frappeur du Oakland que la foule sortait des bars pour lâcher le fou retenu depuis la venue des Jays, ces oiseaux de malheur qui ont si souvent déçu les Torontois.

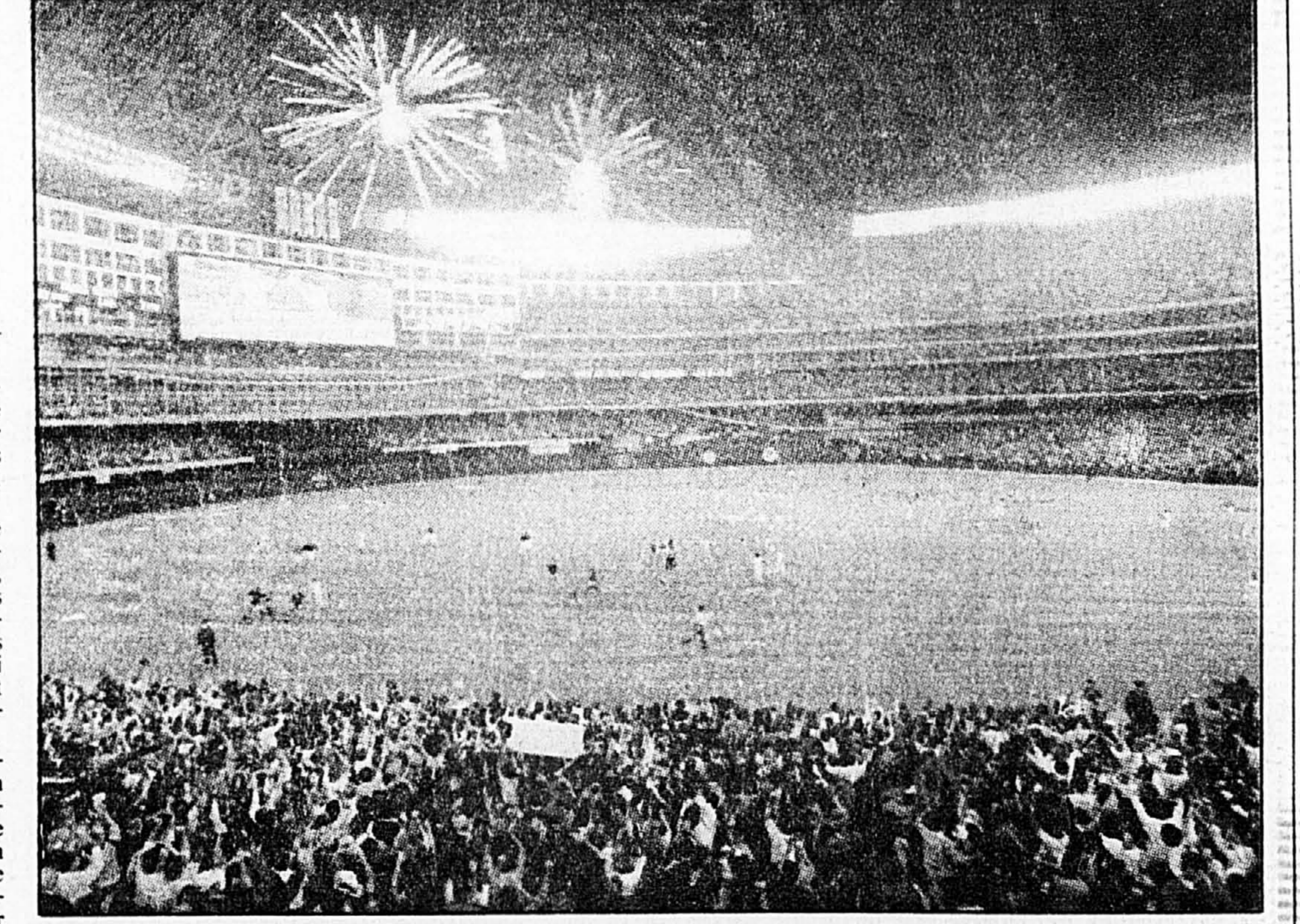
Ce fut d'abord le concert de klaxons des voitures paradant, comme le samedi soir dans les villages, avec des têtes, des bras, des jambes et parfois des corps entiers émer- geant des vitres abaissées ou des toits ouverts. Le vent glacial qui soufflait du lac Ontario n'arrivait pas à refroidir l'ardeur des nou- veaux champions.

Le tintamarre devait ensuite gagner chaque côté de la rue Yonge, la «Main» de Toronto, que des mil- liers de piétons avaient envahie pour l'accaparer pour le reste de la soirée, ou même de la nuit. Le ciel se joignait à la fête sous forme de ban- deroles lumineuses promenées par avion au-dessus de la Ville-Reine.

Dans la foule, les commentaires allaient bon train: «C'est la meilleu- re chose qui soit arrivée à Toronto depuis que les Maple Leafs ont gagné la Coupe Stanley, avant que je sois né, s'exclame Darrin Riemer, 21 ans. C'est bon aussi pour le pays de se concentrer sur quelque chose de plus excitant que le référendum.»

Pour James Peters, 24 ans, de quelle façon aurait-on pu mieux cé- lébrer le 125^e anniversaire du Cana- da? Le jeune homme est allé jusqu'à prédire qu'une victoire des Jays dans la Série mondiale sortirait le pays du marasme dans lequel l'a plongé le problème de l'unité nationale...

Andy Topolie, 22 ans, qui s'était badigeonné le visage de peinture



Les feux d'artifice explosent au SkyDome, après la victoire de 9-2 remportée hier sur les Athletics d'Oakland par les Blue Jays de Toronto, qui deviendront ainsi la première équipe canadienne, et la première hors des États-Unis, à jamais jouer dans la Série mondiale.

bleue et blanche, sautillant sur place en hurlant de joie. «Les fans étaient incroyables, rappelait-il. Ils sont restés debout durant toute la partie. Je n'avais jamais été témoin d'une telle réaction.»

Una Connell, une dame d'un cer- tain âge qui était sortie pour aller voir le «Fantôme de l'Opéra» avec des amis, s'est finalement jointe à une cinquantaine de personnes qui regardaient le match à la télévision devant un restaurant du Centre Eaton.

«Je suis tellement heureuse de

voir que les Canadiens s'enthousias- ment finalement pour quelque chose. Je ne suis pas exactement une passionnée du baseball, mais je trouve merveilleux que le pays ait trouvé quelque chose pour l'unir au lieu de tous ces problèmes qui nous déchirent.»

Même les policiers, femmes et hommes — dont un fan du turban — à pied, à cheval, en moto ou en auto-patrouille, omniprésents sur la «Main», avaient troqué le goût de la répression pour celui de la célébra- tion.

Quant au premier ministre ontari- rien Bob Rae, qui avait assisté au match au SkyDome, il s'est déclaré «absolument ravi» de cette victoire historique, qui permet aux Jays de devenir la première équipe cana- dienne à jamais atteindre la Série mondiale.

Un scalper qui venait de se faire

- VOIR SERIE EN A 2
- La Série mondiale entre les Blue Jays et les Braves débutera samedi à Atlanta. Cahier Sports, pages 2 à 5

Sommaire

annonces classées

- Immobilier..... C2 à C4
- merchandises..... C4-C5
- emplois..... C5-C6
- automobiles..... C6-C7, D14
- propositions d'affaires..... E7

Arts et spectacles

- Informations..... D8 à D16
- ciné-horaire..... D6
- Télé-horaire..... D8
- Télévision..... D8
- Bandes dessinées..... C3
- Bridge..... C7
- Décès..... D15
- Êtes-vous observateur? ... C2
- Feuilleton..... C5
- Horoscope..... C4
- Le monde..... C1, E14-E15
- Loteries — résultats..... A4
- Mots croisés..... C6

Un ex-Montréalais reçoit le Nobel de chimie

CAROLE THIBAUDEAU

Un Montréalais d'origine et diplômé de l'Université McGill, M. Rudolph Marcus, a reçu hier le prix Nobel 1992 de chimie. La plus haute distinction scientifique au monde lui revient pour avoir décrit le processus de transfert des électrons d'une molécule à l'autre, une théorie qui explique notamment comment les plantes utilisent l'énergie lumineuse.

Né à Montréal en 1923, M. Marcus détient actuellement, et depuis 1978, la chaire de chimie Arthur Amos Noyes à l'Institut de technologie de Californie, à Pasadena.

Il était en pleine réunion scienti- fique dans un grand hôtel de

Toronto, hier, lorsque l'Acadé- mie royale des sciences de Suède lui a annoncé la nouvelle par télé- phone.

«J'ai d'abord cru qu'il y avait une urgence dans ma famille quand on est venu me chercher pour le téléphone», a-t-il confié en conférence de presse.

Mais l'inquiétude s'est transfor- mée peu à peu en plaisir, bien que l'homme de science confie avoir été quelque peu confus et assom- mé, avant de se laisser aller à une agréable surprise.

«Mon seul regret, c'est que ma femme ne soit pas à mes côtés, elle qui m'accompagne dans pres- que tous mes déplacements», a-t-il déploré. Mme Laura Marcus est en visite chez des membres de sa famille, en Caroline du Nord.

Le lauréat a toutefois pu join- dre au téléphone deux de ses trois fils, quelques heures après avoir appris la nouvelle.

Enseignées aujourd'hui dans tous les cours de chimie, les théo- ries du professeur Marcus ont paru très révolutionnaires à l'épo- que où il les a énoncées, en 1956.

«C'était un travail de base dans un nouveau champ», relate-t-il. Il en a découlé des applications dans des domaines aussi diffé- rents que les piles à énergie solai- re, les polymères conducteurs d'électricité, la chimiolumines- cence, la corrosion, ainsi que cer- taines méthodes d'analyse et de synthèse électrochimiques.

Rudolph Marcus, scientifique réputé fameux parmi ses pairs, est également doté d'une personnali-

té fort agréable, s'il faut en croire ceux qui l'ont côtoyé.

«Il est modeste, amical, et gé- néreux lorsqu'il s'agit de donner à ses équipiers le crédit qui leur revient. C'est exactement le genre de personne pour laquelle on sou- haite la reconnaissance par un prix d'envergure, et avec laquelle on se réjouit si par bonheur elle le reçoit», affirme M. Alan Shaver, directeur du département de chi- mie de McGill.

«Il a cette curiosité et cette ri- gueur qui font les grands scienti- fiques. Je l'ai vu se précipiter à la bibliothèque en plein milieu d'un

- VOIR CHIMIE EN A 2
- Le prix Nobel de physique au Français Georges Charpak. Page B 12



Rudolph Marcus

"Découvrez un Classique"

MUSCADET
 de Sèvre-et-Maine
 Passereau Blanc

750 mL

Disponible dans les succursales de la Société des alcools du Québec.

SUITE DE LA UNE

COTE

Standard & Poor's réduit la cote du Canada en raison de sa dette

de crédit agricole, ainsi que certaines débetures de Petro-Canada.

S&P maintient sa cote maximale (triple A) décernée aux obligations du gouvernement du Canada qui sont libellées en dollars canadiens. Les obligations d'épargne du Canada ne sont pas évaluées par les agences de notation de crédit. S&P n'a pas changé les cotes récemment révisées des provinces et de leurs sociétés de production d'électricité.

Les titres d'emprunt qui sont décotés ne représentent que 7,5 milliards sur une dette totale d'environ 450 milliards. Et une cote «AA plus» demeure une très bonne note.

«Le message est plus important que le changement réel», interprète M. Doug Sawchuk, analyste pour une autre agence, la Dominion Bond Rating Service de Toronto. La DBRS n'a pas l'intention de changer sa cote pour autant.

La petite agence montréalaise Canadian Bond Rating Service a toujours accordé un poids élevé aux facteurs politiques. Selon son directeur-général, M. Ihor Kots, cette agence va «probablement» baisser la cote du gouvernement du Canada si le NON triomphe au référendum.

Mais pour les investisseurs étrangers, le jugement des agences newyorkaises pèse autrement plus lourd.

En pleine campagne référendaire, les politiciens ont interprété hier à leur manière le message économique de S&P.

Dans son argumentation, S&P met l'accent sur l'aggravation du déficit au compte courant de la balance des paiements du Canada. Ce déficit est passé à 4,3 p. cent du PIB l'an dernier, contre une moyenne inférieure à 2 p. cent au cours des années 1985-88.

Le compte courant mesure le résultat net du commerce international des marchandises, du commerce international des services — principalement le tourisme — ainsi que du paiement des intérêts et dividendes.

Les déficits enregistrés à ces postes sont financés avec de l'argent emprunté aux étrangers. Or, observe S&P, la dette extérieure du Canada devrait atteindre cette année l'équivalent de 148 p. cent de ses exportations, une proportion qui est «considérablement plus élevée que tout emprunteur souverain coté triple A». Au cours de la deuxième moitié des années 1980, cette proportion était d'environ 100 p. cent.

Malgré la dépréciation du dollar canadien, soutiennent les analystes de S&P, le déficit prendra du temps avant de se résorber en raison d'une faible demande pour les exportations et le niveau élevé des intérêts versés aux étrangers.

Selon l'agence de notation de crédit, le lourd poids de la dette extérieure du Canada est causé principalement par les déficits répétés du gouvernement fédéral. □

SÉRIE

Toronto accède à la Série mondiale

800 \$ avec le sixième match ne savait pas s'il devait pleurer les pertes d'un septième match disparu ou chanter les louanges de son équipe championne. Un farfelu proposait qu'on règle la question nationale par le baseball: «Il faudrait que les Expos se rendent en série de championnat contre les Jays. Si les Expos gagnent, vous vous séparez; s'ils perdent, vous

entrez dans le Canada pour ne plus en sortir».

Pauvre référendum, qui commençait à peine à attirer l'attention de Toronto. Le voilà déjà sur le feu d'en arrière, comme on dit ici, pour une dizaine de jours. Comment, en effet, parler de la mutation d'un pays qu'on est les premiers à représenter dans une «série mondiale»? Place au baseball, donc, et que le référendum, un sport qui ne marchera peut-être jamais à Toronto, attende son tour.

Si les Jays sont expéditifs, ils pourraient terminer avant le 26 octobre. Il suffira alors de demander à Paul Beeston, le proprio des Jays (Roberto Alomar est, hélas, citoyen de la République Dominicaine), d'allumer la vasque référendaire avec le feu du baseball. □

CHIMIE

Un ex-Montréalais reçoit le Nobel de chimie

meeting pour étayer une de ses idées», poursuit-il.

Le lauréat affirme lui-même être ce genre de personne qui se lève la nuit pour penser à un problème qui le tient en haleine.

De son côté, le professeur Jones Fresco, associé au directeur du département de chimie de McGill, a eu Rudolph Marcus comme professeur de maîtrise de 1954 à 1956, au Polytechnic Institute de Brooklyn.

«Ma première réaction en apprenant la nouvelle, c'est que la qualité et l'importance du travail du professeur Marcus est tout à fait à la hauteur du prix Nobel, affirme-t-il. Il nous inspirait et nous motivait beaucoup, nous, ses étudiants. Lui-même était un bourreau de travail. Et il a toujours conservé cet adorable accent montréalais, que l'on reconnaît tout de suite aux États-Unis.»

Après avoir obtenu son doctorat à l'Université McGill en 1946, il a travaillé quelques années à Ottawa au Conseil national de recherches du Canada.

Il quitte le Canada en 1949 pour l'Université de Caroline du Nord, «parce qu'aucune recherche théorique n'était possible au pays à cette époque», dit-il.

De 1951 à 1964, Rudolph Marcus occupe un poste à l'Institut de technologie de Brooklyn puis, en 1964, à l'Université de l'Illinois et enfin, en 1978, à l'Institut de technologie de Californie.

Citoyenneté perdue

Dans les années 1970, il fait des démarches pour conserver la citoyenneté canadienne tout en étant Américain. Le gouvernement de son pays d'origine lui signifie que cela est impossible; il doit renoncer à la citoyenneté canadienne.

«Je souhaite vivement que le Canada me la redonne», affirme-t-il.

Rudolph Marcus ne sait pas encore à quoi il emploiera le million et demi de dollars attachés à son prix. «J'achèterai peut-être des obligations d'épargne, en tout cas je ferai un placement duquel je n'aurai pas à me soucier.»

Pour M. Marcus, c'est merveilleux de remporter un prix mais le plus important demeure la satisfaction de «constater que votre travail sert à quelque chose». «Je ne suis qu'un petit rouage dans l'engrenage du savoir», a-t-il ajouté.

M. Alan Shaver, de l'Université McGill, souligne la contribution exceptionnelle des Canadiens en chimie: M. Marcus est le quatrième prix Nobel dans ce domaine, après Gerhard Herzberg, Henry Taube et John Polanyi. □



Une quinzaine de types de stéroïdes ont été interceptés par la SQ et les douaniers à Mirabel.

PHOTO ROBERT NADDON, La Presse

Saisie record de stéroïdes anabolisants par la SQ à Mirabel: 1 million

MARTIN PELCHAT

Les douaniers canadiens et la Sûreté du Québec ont mis la main mardi, à l'aéroport de Mirabel, sur une quantité sans précédent de stéroïdes anabolisants, dont on croit qu'ils étaient destinés à la consommation humaine.

Il y en aurait au total pour environ un million de dollars, a déclaré le porte-parole de la SQ, l'agent André Blanchette. Ce qui fait dire aux policiers qu'il s'agit d'une saisie d'une ampleur jamais vue à Montréal.

Les stéroïdes anabolisants, dont l'usage ici est contrôlé et généralement réservé aux soins vétérinaires, auraient en grande partie été fabriqués, légalement, en France et en Allemagne. L'arrivage intercepté comprenait quelque 320 000 comprimés et 8 000 ampoules. Selon les enquêteurs de l'escouade du crime organisé de la SQ, on aurait pu préparer grâce aux seules ampoules environ 25 000 doses.

Les stéroïdes sont arrivés à Mi-

rabiel à 14 h, mardi, sur un vol de la British Airways en provenance de Londres, a indiqué le chef des opérations de répression de la contrebande de Douanes Canada, Raymond Archambault, qui ne pouvait cependant préciser si la capitale anglaise était un point de départ ou de transit de la marchandise.

Identifiés comme «produits pharmaceutiques» sur la déclaration douanière, les colis avaient été désignés «cargaison à risque élevé (CARE)» par les douaniers. C'est dans le cadre de ce programme, CARE, auquel participent, de concert avec Douanes et accise, la SQ et d'autres corps de police, que la saisie a été menée, peu après le déchargement de l'appareil de la British Airways.

Parmi la quinzaine de types de stéroïdes saisis, on trouve toute la gamme des produits qui, selon les experts, auraient la faveur d'une clientèle clientèle des gymnastes: stanozolol (détecté dans l'urine du sprinter canadien Ben Johnson aux Jeux olympiques de Séoul), nandrolone, primobolan, oxandrolone, pronabol 5, etc. On re-

connaissait aussi, dans les échantillons montrés hier par la police, du tiratricol, une hormone thyroïdienne qui aurait en ce moment la faveur de culturistes.

La Sûreté du Québec n'a encore appréhendé personne en rapport avec cette saisie, mais quelques suspects ont été interrogés. «L'enquête est pratiquement terminée et un rapport sera soumis au substitut du procureur de la couronne pour décision dans ce dossier», a indiqué l'agent Blanchette, qui a refusé d'identifier le destinataire de la marchandise.

«Visiblement, c'est une bonne saisie, commentait hier Christiane Ayotte, chercheur à l'Institut national de recherche scientifique-santé. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est de voir où ça allait.»

Les amateurs de stéroïdes anabolisants espèrent généralement, en consommant ces produits, obtenir une augmentation de leur masse musculaire. L'autre effet habituellement recherché est une récupération plus rapide, explique Mme Ayotte.

Il ne fait pas de doute aux yeux des enquêteurs que ces produits allaient être distribués sur le marché québécois, et vraisemblablement dans certains gymnases.

Jocelyne Champagne: une sentence «exemplaire» de six mois de prison

Condamnée pour outrage au tribunal, la jeune femme connaîtra aussi bientôt sa sentence pour l'enlèvement de sa fille

MARTHA GAGNON

Jocelyne Champagne, cette mère de Baie-Comeau qui a enlevé et caché sa fille de 5 ans, a été condamnée hier à six mois de prison pour outrage au tribunal, une sentence exemplaire.

Et ce n'est pas terminé. Le 28 octobre, elle devra se présenter en cour criminelle pour recevoir sa sentence pour enlèvement. Vendredi, un jury l'a reconnue coupable de ce crime. Emprisonnée depuis déjà cinq mois, elle refuse obstinément de plier et de rendre Caroline à son père qui en a la garde légale. C'est la troisième fois qu'elle est condamnée pour outrage au tribunal.

Hier, Mme Champagne a répété devant le juge André Desmeules qu'elle refusait de collaborer avec la justice et de dévoiler l'endroit où se trouve la fillette qui souffre d'un retard mental et de troubles psychomoteurs. Elle dit être la seule capable de s'en occuper correctement.

La police et la Protection de la jeunesse recherchent la fillette qui est disparue avec sa grand-mère maternelle depuis le 14 septembre 1991. Jocelyne Champagne continue d'accuser son ex-conjoint de s'être livré à des attachements sexuels sur la fillette, même si les autorités ont conclu qu'il n'y avait aucune preuve à cet effet.

«Cessez de vous conter des histoires et de les croire», a répliqué l'avocate du père, Me Brigitte Gauthier. Elle a ensuite proposé à Mme Champagne de confier l'enfant à une famille d'accueil pour un certain temps afin de diminuer sa crainte. Mais elle ne fait pas plus confiance aux responsables sociaux qu'à son ex-mari.



Caroline Champagne

Jocelyne Champagne affirme qu'elle n'a besoin de l'aide de personne et qu'elle sait très bien ce qu'elle fait. Quant à la santé de sa fille qui souffre du syndrome de Cohen, une maladie plutôt rare qui a été diagnostiquée peu de temps avant l'enlèvement, elle assure qu'elle ne pose pas problème.

Mais où est-elle? Le moment venu, elle dit qu'elle se servira des médias pour retracer sa mère de 72 ans qui serait actuellement en Ontario avec la petite Caroline. Cette dernière a elle aussi défié tous les ordres de la cour. Hier, les deux sœurs de Mme Champagne ne se sont pas présentées devant le tribunal, bien qu'elles aient été assignées. Elles ont fait parvenir un message au juge disant qu'elles avaient eu des ennuis mécaniques avec leur voiture.

Seul le frère aîné, Marc, a témoigné devant le juge Desmeules pour confirmer qu'il avait prêté beaucoup d'argent à sa sœur pour payer les frais juridiques. On serait allé jusqu'à hypothéquer la maison des parents. Malgré les tracas financiers et les nombreuses procédures judiciaires, Jocelyne Champagne n'a jamais eu recours à l'Aide juridique. Récemment, deux avocats se sont empressés de saisir le fonds qu'a recueilli la famille et des citoyens de Baie-Comeau. Hier, Mme Champagne s'est présentée seule devant la cour.

Me Gauthier a fait comprendre à la mère qu'elle serait tenue responsable de tout ce qui pourrait arriver à son enfant. «Mon client (le père) souffre énormément et se demande si Caroline reçoit les soins nécessaires à son état. Le cauchemar dure depuis un an.»

Ancienne présidente d'un groupe pour les victimes d'agressions sexuelles, Me Brigitte Gauthier, s'interroge sur le rôle joué par un Centre de Baie-Comeau durant ce procès. «Comment peut-on encourager ou défendre une femme qui se soustrait à la justice, cache son enfant depuis un an, alors qu'il n'existe aucune preuve d'agression contre le père?»

OBJECTIF
23,5 millions \$

Merci de donner

6 347 495\$

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Tél.: (514) 288-1261

Centraide

LE DON DE CHANGER
LES CHOSES

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991, Sherbrooke est, Centre commercial Maisonnette (Métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Cégep du Vieux-Montréal, organisée par les Soins infirmiers, salle Polyvalente, entrée principale, 3e étage, 255, rue Ontario est, de 9 h 30 à 16 h 30;
- à Varennes: Organisée par le club Optimiste, les Galeries Varennes, 2020, rue René-Gauthier, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à St-Bruno-de-Montarville: Organisée par la Caisse populaire de St-Bruno, sous-sol de l'Église de St-Bruno, 1664, rue Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Lasalle: Seagram Itée, cafétéria, 225, rue Lafleur, de 10 h à 15 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 3 12 35 42 43 45 (13)
E-X-T-R-A 8 5 5 6 3 6

La Quotidienne à trois chiffres 951
tirage d'hier à quatre chiffres 3885

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
La service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections	285-7111
REDICTION	285-7070	lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	285-7202
COMPTABILITE		Détailants	285-7306
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7265
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7320
		Carrières et professions, nominations	

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI 15 OCTOBRE 1992 42-4-01



7^e Guide de vacances

L'HIVER AU SOLEIL

publie le premier de trois publiereportages traitant des destinations ensoleillées à la mode cet hiver. Un cahier spécial à ne pas manquer, samedi dans La Presse

PUBLIREPORTAGE

Un pédophile serait à l'oeuvre sur la Rive-Sud

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Saint-Lambert, Saint-Hubert, Longueuil. La même histoire se répète depuis un mois, inquiétante. Un pédophile serait à l'oeuvre sur la Rive-Sud. Il s'en prend à de toutes petites filles. Cinq ans, six ans, jusqu'à huit ans.

«Peux-tu m'aider à chercher mon chat? Je viens de le perdre...»

Le scénario est à peu près le même dans les trois municipalités. Un article en a déjà parlé dans un hebdomadaire local. Dernier cas relevé: Saint-Lambert,

mercredi dernier, le 7 octobre, à 14 h 30. Un individu aborde une fillette qui rentre de la maternelle. Il dit chercher son chat noir égaré dans le quartier. La fillette était jusque là accompagnée du père d'une de ses amies et elle vient de les quitter pour aller se faire garder chez sa grand-mère, à quelques portes de là. Sur la rue Walnut, un individu l'aborde, l'attire entre deux maisons, sort son pénis. Il se masturbe. C'est seulement le soir que la fillette racontera son aventure à sa mère qui porte plainte à la police.

Le directeur de la police de Saint-Lambert, M. Robert Turgeon, sait que des cas similaires ont été relevés dans les villes voisines. «Nous avons le signalement

d'une auto gris-bleu, et un signalement du suspect», dit-il.

À Saint-Hubert, c'est le 8 septembre 1992 qu'un premier cas est porté à la connaissance de la police. Il y en aura au moins un autre. Dans une de ces agressions, et toujours à propos d'un chat noir perdu, il y aura attachement. Une fois derrière une maison, l'autre fois dans un champ.

Toujours à Saint-Hubert, la police dit ne pas voir de lien avec une autre histoire de petite fille qui aurait été menacée par un individu. Mais les cas d'agressions sexuelles — sans traces de violences — sont trop semblables et répétitifs pour ne

pas être pris au sérieux. Le directeur Robert Turgeon donne le signalement, établi à partir des descriptions de deux victimes de huit ans.

Il s'agit d'un individu de race blanche, 1 m 65, 62 kg, cheveux bruns foncés et courts, parlant français. Il portait une barbe de quelques jours, et avait des boutons au menton. Il portait une casquette noire avec une palette jaune. Un porte-clés avec trousseau était attaché à la gaine de son jean.

Tout renseignement doit être communiqué à la police de Saint-Hubert, au sergent-détective Yvon Lacasse, au 445-7690, ou à l'officier de service, au 445-7711.

En bref

CONDAMNÉ POUR INCESTE

■ Un père de famille de 62 ans a été condamné à une peine de prison de quatre ans par le juge Michel Mercier, au Palais de justice de Valleyfield, après avoir été reconnu coupable d'inceste sur ses trois filles. Dès sa comparution, le 13 décembre 1991, le père incestueux avait admis sa culpabilité pour avoir agressé sexuellement ses filles entre 1975 et 1980, au moment où elles étaient âgées entre 13 et 17 ans. Ce n'est qu'en novembre 1991 que la police de Valleyfield a ouvert une enquête, à la suite de la dénonciation de la plus jeune des filles de l'ex-militaire, qui soumettait ses enfants à un climat de peur pour les confiner au silence. Les trois filles, dont l'aînée est aujourd'hui âgée de 38 ans, conservent de graves séquelles qui, selon des spécialistes, risquent de les marquer durant toute leur vie.

ENCORE UN PEU DE TEMPS

■ Le père de famille de 37 ans, accusé d'avoir abusé sexuellement de son fils de sept ans depuis plusieurs années, lorsqu'il en avait la garde à son domicile de Laval, ne saura pas avant demain s'il pourra reprendre sa liberté. Son avocat, Me Daniel Perreault, a demandé hier au juge Joel Guberman, de la Cour du Québec à Laval, de remettre la requête en cautionnement, pour pouvoir compléter l'analyse de son dossier. Du côté de la Couronne, représentée par Me Jocelyne Rancourt, il est clair qu'on s'objectera à cette requête. Ce présumé père indigne est incarcéré depuis son arrestation, vendredi soir dernier.

L'ASSASSIN DE MICHAUD RECHERCHE

■ L'assassin de Gilles Michaud, 59 ans, abattu le week-end dernier d'une balle en plein visage, dans une ruelle du plateau Mont-Royal, serait le même individu qui aurait roué de coups la victime une heure avant le crime, dans un bar de ce secteur. C'est l'hypothèse que retient la police de la CUM, qui tente de faire la lumière sur ce meurtre, survenu vers 4 h 45 dimanche matin, dans une ruelle reliant Christophe-Colomb et de la Roche. Après l'altercation, une heure plus tôt, la victime est demeurée dans la ruelle, lorsqu'un individu y est retourné pour finalement l'abattre.

DOUBLE ÉVASION À LA MACAZA

■ Deux détenus considérés comme dangereux, Alain Dodd et Gilles Baril, âgés de 18 et 32 ans, se sont échappés hier après-midi du pénitencier fédéral à sécurité moyenne de La Macaza, après avoir défoncé une clôture à l'aide d'un camion appartenant au Service correctionnel du Canada.

MÈRE POIGNARDÉE

■ Une mère d'une soixantaine d'années a été poignardée par son fils de 40 ans, tôt hier matin, à son domicile de la rue Walker, à Hull. Atteinte à l'abdomen et aux fesses, la victime a été trouvée sur le trottoir par des passants et transportée ensuite aux soins intensifs. Sa vie n'est pas en danger et l'agresseur, de son côté, doit subir des tests psychiatriques.

LA FNC DÉNONCE LA CENSURE

■ La Fédération nationale des communications (FNC-CSN), qui regroupe la très grande majorité des journalistes au Québec, s'insurge contre la multiplication des cas de censure, dont sont victimes les médias québécois et, de ce fait, l'ensemble de la population. Cet organisme relève d'ailleurs plusieurs exemples pour supporter sa thèse, dont le cas récent de l'hebdomadaire *Voix*. Celui-ci se voit empêcher de critiquer la firme de marketing Société Pelcom qui, chaque année, décerne les «prix du meilleur commerce». La FNC évoque aussi la célèbre affaire Wilhelmy dans le présent débat référendaire, ainsi que l'injonction relative au contrat secret d'approvisionnement en électricité entre Hydro-Québec et Norsk Hydro, l'an dernier.

VOLEURS TABASSÉS ET HOSPITALISÉS

■ Deux individus armés, Mario Peterkin, 29 ans, et François Larivière, 27 ans, possédant de lourds dossiers judiciaires, se sont retrouvés sur un lit d'hôpital, mardi soir, après avoir été neutralisés, puis tabassés par les victimes du vol qu'il voulait perpétrer à la compagnie Amica International, au 1635 Lionel-Bertrand, à Boisbriand. Les malfaiteurs se sont présentés à cet établissement vers 18 h 15, au moment où une partie du personnel avait déjà quitté le travail. Les propriétaires, Tony de Lucas et sa femme Thérèse, ainsi que leurs deux fils ont entendu un bruit suspect. Les deux individus, armés d'un 357 magnum et d'un neuf millimètres ont d'abord ligoté M. de Lucas dans son bureau. C'est au moment de ligoter sa femme que les deux jeunes de Lucas ont engagé la bataille avec les malfaiteurs, jusqu'à ce que des employés, encore sur les lieux, leur viennent finalement en aide pour maîtriser Peterkin et Larivière et leur donner une bonne raclée.

Claude F. Archambault condamné à 18 mois de prison

Sa cause étant portée en appel, l'avocat est libéré

LUCIE CÔTÉ

■ Après bien des recours et des retards de toutes sortes, l'avocat montréalais Claude F. Archambault a été condamné hier à purger une peine d'emprisonnement de 18 mois.

Soulignant que le condamné est un officier de justice qui s'est attaqué à l'administration de la justice, le juge Maxilien Polak s'est montré relativement sévère, puisque la Couronne avait demandé que le criminaliste, reconnu coupable le mois dernier d'entrave à la justice et de complot pour incitation au parjure et fabrication de preuve, soit condamné à une année de prison, la peine que purge sa complice, Chantal Ethier.

Néanmoins, Claude F. Archambault conserve sa liberté et pourra continuer à exercer sa profession. Son avocat, le célèbre criminaliste de Québec, Me Jacques Bouchard, a en effet aussitôt porté la cause en appel.

«Le jugement du juge Polak est un mauvais jugement, a affirmé Me Bouchard. Mon client n'a commis aucun acte criminel.»

Il y a quatre ans, Archambault, qui s'est notamment fait connaître en défendant les sœurs Lévesque — acquittées des accusations de complot et d'importation d'héroïne qui pesaient contre elles — avait voulu convaincre Aniel Raniwalla, un témoin dans une affaire de trafic d'héroïne, de faire de fausses déclarations au tribunal pour disculper son client, Sharockh Amadzagdegan. Surnommé le Shah, Amadzagdegan était soupçonné d'être le chef de la filière iranienne, un important réseau d'importation et de trafic d'héroïne à Montréal. Il a depuis été reconnu coupable et purge une peine de 25 ans pour trafic d'héroïne.

La femme d'Amadzagdegan, Chantal Ethier, avait engagé Claude F. Archambault pour défendre son mari. L'avocat avait tenté de persuader Aniel Raniwalla, qui connaissait l'accusé, de se parjurer en affirmant que le Shah cherchait à importer des diamants et non pas de la drogue. Mais Raniwalla, muni d'un dispositif portatif d'écoute électronique fourni par la GRC, à qui il s'était confié, devait enregistrer deux conversations incriminantes, l'une avec Claude F. Archambault et l'autre avec Chantal Ethier.

En ayant appelé de la décision du juge Polak, le criminaliste de 51 ans peut continuer à pratiquer le droit, alors qu'une peine de prison signifierait sa radiation à vie.

«Il est toujours un membre en règle», a expliqué hier M. Léon Bédard, directeur des communications au Barreau du Québec.

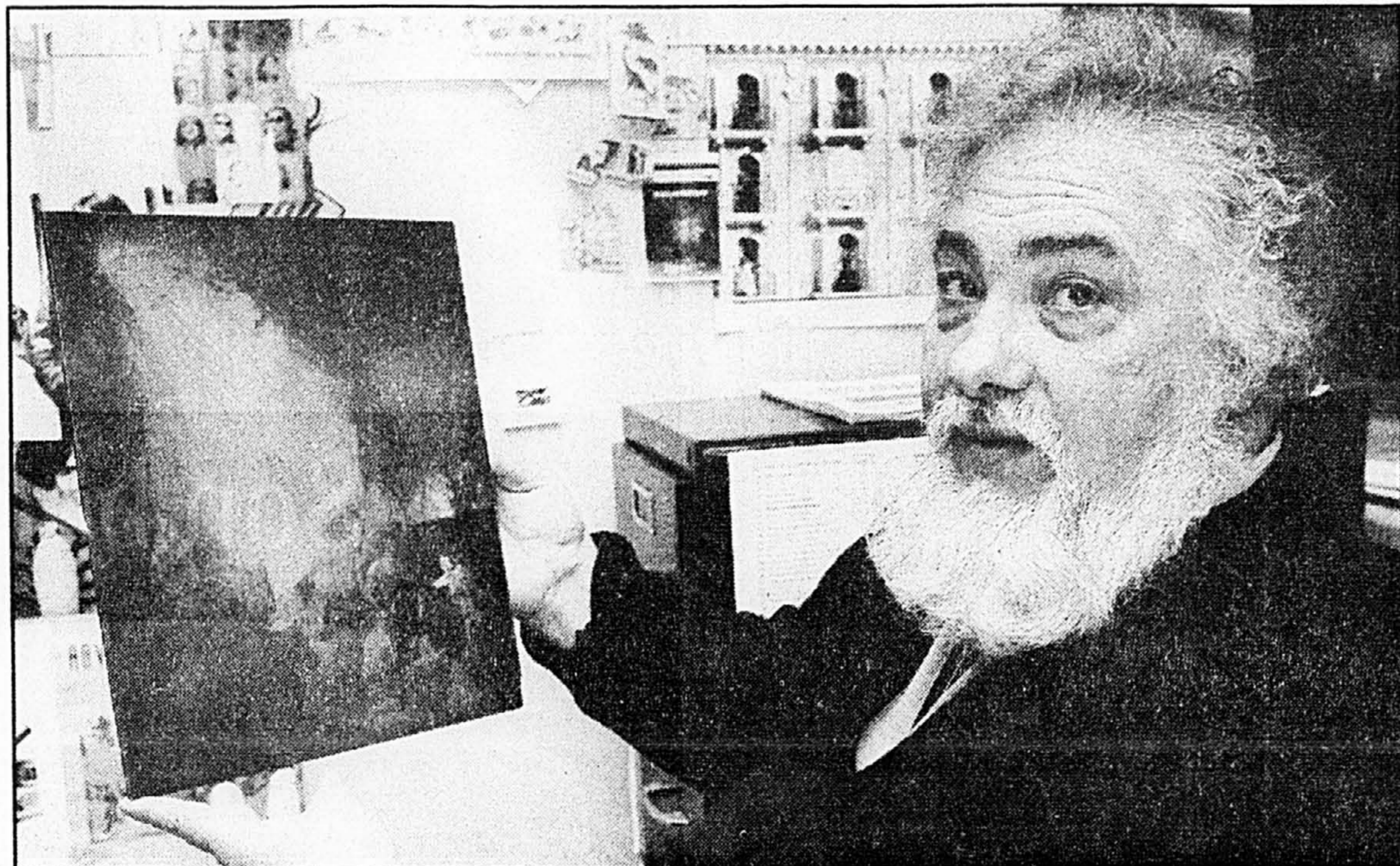
«Quand un avocat est reconnu coupable d'un acte criminel, la condamnation devient automatiquement une plainte contre lui. Cependant, la plainte concernant Claude F. Archambault est toujours pendante, observe M. Bédard. Le comité de discipline devrait procéder vers la fin de novembre.»

M. Bédard a aussi signalé que le syndicat peut faire une demande de radiation provisoire, plus rapide qu'une plainte formelle.

L'avocate Claire Lortie, condamnée en 1984 pour outrage à un cadavre, entrave à la justice, vol et usage de faux, avait ainsi été temporairement radiée du Barreau du Québec et réadmise en 1986, malgré l'opposition du Barreau de Montréal.

Selon Léon Bédard, les avocats reconnus coupables d'actes criminels sont traités sévèrement.

«Au cours des quatre ou cinq dernières années, quatre ou cinq avocats ont été radiés à vie à la suite de condamnations criminelles», a-t-il indiqué.



Le peintre Georges Boka et *La Nativité*.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le «Rembrandt» acheté 100\$ par Georges Boka vaudrait 20 millions!

ÉRIC TROTTIER

■ Le peintre québécois Georges Boka récidive avec un tableau acheté en 1980 au coût de 100 \$ et affirme avoir recueilli les preuves suffisantes démontrant qu'il s'agit d'une oeuvre de Rembrandt, valant entre 15 et 20 millions de dollars.

«Je suis prêt à gager ma maison là-dessus: ce tableau a été peint par Rembrandt», soutient M. Boka, qui s'est rendu à *La Presse* avec la pièce controversée, en début de semaine.

L'huile sur bois, intitulée *La nativité*, aurait été réalisée entre 1627 et 1630. Des analyses au carbone-14, effectuées à Chicago par l'Institut de recherches Walter McCrone, confirment que le tableau aurait été peint par Rembrandt et un élève, Benjamin Gerritsz Cuypp.

Car Georges Boka soutient que le tableau a été exécuté par deux «maîtres»; celle du grand maître et celle de Cuypp, un peintre de la même époque, peu connu et généralement peu associé à l'école de Rembrandt. «C'est ça l'extraordinaire», dit Boka. Personne n'a jamais associé Cuypp à l'école de Rembrandt; je suis le premier à le faire!»

Selon lui, la partie du haut de la toile, «beaucoup mieux réussie», serait l'oeuvre de Rembrandt, tandis que la partie du bas, «qui ressemble à un dessin de débutant», serait signée par Cuypp.

En outre, Boka soutient avoir découvert derrière la pièce de bois les quatre lettres normalement gravées par les élèves de l'école de Rembrandt, RHJL (pour

Rembrandt Harmenszoon et Jan Lievens, premier associé du maître).

Joint à son bureau de Chicago, hier, Walter McCrone, qui s'est fait connaître ces dernières années pour ses recherches sur le suaire de Turin, a indiqué à *La Presse* qu'il considérait comme «très sérieuses» les affirmations de Boka. «Je ne suis pas un spécialiste de style; je ne pourrais me permettre d'affirmer que Rembrandt a peint lui-même le tableau, mais certainement un de ses élèves ou un peintre de son époque qui était très influencé par lui», a-t-il expliqué.

Georges Boka, peintre québécois du même calibre que Tex Lecor, dit-on, prétend être un expert en oeuvres d'art et un spécialiste de Rembrandt, «depuis plus de 30 ans», précise-t-il. Il a trouvé par hasard *La Nativité* chez un antiquaire de Saint-Jovier, dans les Basses-Laurentides. «Immédiatement, j'ai senti qu'il y avait une influence de Rembrandt, mais je ne me doutais pas qu'il pouvait avoir peint lui-même le tableau.»

En 1984, Boka faisait part de sa «découverte» à un quotidien montréalais. En voyant la photo du tableau, l'ancien secrétaire d'État sous le gouvernement Trudeau, Serge Joyal, a reconnu une oeuvre qu'il avait achetée pour 100 \$, lui aussi, en 1969 en Angleterre!

De retour au pays, l'ancien ministre avait placé sa toile dans sa maison de campagne et en 1975, il était victime d'un cambriolage. Après l'avoir aperçue dans un journal, Serge Joyal a donc intenté des poursuites pour reprendre possession de son bien. La Cour supérieure

concluait en novembre 1987 que Boka avait acheté l'oeuvre de bonne foi. Il en est resté le seul propriétaire.

Ses recherches pour réunir des «preuves suffisantes» selon lesquelles l'oeuvre serait signée de Rembrandt, lui ont coûté «au moins 200 000 \$», soutient-il. Ce n'est qu'après avoir étudié de nombreux tableaux de Rembrandt et de Cuypp que Boka en vient à la conclusion qu'il s'agit bel et bien d'un tableau de grand maître.

Cela dit, Georges Boka n'est pas près de se départir de son chef-d'oeuvre pour 15 millions. Presque inconnu parmi les «officiels» des beaux arts au Canada, Boka n'a convaincu personne jusqu'à maintenant. Il espère faire confirmer son hypothèse par le «Projet Rembrandt», un groupe d'experts qui se charge depuis plusieurs années de séparer les authentiques Rembrandt des faux, à Amsterdam, aux Pays-Bas.

Une reconnaissance qui ne sera pas évidente, selon plusieurs experts consultés par *La Presse*. Dans le passé, le «Projet Rembrandt» a rejeté plusieurs oeuvres autrefois considérées comme ayant été conçues par le grand maître. «Rembrandt représente un cas très difficile pour les historiens de l'art. On sait qu'il a eu plusieurs élèves, mais on ne sait pas exactement lesquels. D'autres peintres ont aussi imité son style. Il faut donc demeurer extrêmement prudent face à cette découverte», indique le directeur du Musée des Beaux-arts de Montréal, Pierre Théberge. «Tout ce que je peux faire, c'est de souhaiter bonne chance à ce M. Boka.»

Ordonnance de saisie contre l'animalerie Yogi: la police de la CUM doit intervenir

ÉRIC TROTTIER

■ Nouveau rebondissement dans l'affaire des animaleries Yogi: l'homme d'affaires Rémy Brissette a réussi à obtenir une ordonnance de saisie de la cour visant la boutique de la rue Jean-Talon, hier, au moment même où il comparaitrait pour sa requête de remise en liberté, au Palais de justice de Montréal, où il est accusé d'avoir organisé des attentats à la bombe et un complot pour meurtre.

Le huissier de Brissette, Maurice Gaucher, s'est présenté vers 17 h, hier, à la boutique Yogi située au 4143 rue Jean-Talon, avec quelques fiers-à-bras, afin de «vider la place» en raison d'un bref de saisie émis en Cour supérieure, le matin même. Cavalièrement, Gaucher a demandé à tous les clients et aux employés de Yogi de quitter les lieux. À l'extérieur, des démolisseurs attendaient de s'emparer de tous les biens de la plus grosse animalerie au Québec, la troisième en importance au Canada.

L'épisode n'allait pas prendre fin aussi facilement.

Les employés de l'animalerie ont appe-

lé la police et quelques minutes plus tard, le lieutenant Ghislain Côté, du district 51, ainsi qu'une demi-douzaine d'agents, se rendaient sur place afin de vérifier l'ordonnance de saisie. Et vers 18 h 30, après avoir discuté avec des avocats et avec le syndicat qui détient maintenant les droits de propriété des animaleries Yogi, le huissier et sa bande se voyaient contraints de rebrousser chemin!

Maurice Gaucher, qui a été suspendu par la Chambre des huissiers de justice du Québec pour faute professionnelle, l'été dernier, a refusé de s'adresser aux journalistes.

«C'est simple: ils ont menti en cour

pour obtenir leur ordre de saisie», a soutenu plus tard, à *La Presse*, le propriétaire et fondateur des animaleries Yogi, Yvon Rioux. Le lieutenant Côté s'est pour sa part montré plus prudent: «Il s'agit simplement d'un malentendu entre les deux parties. C'est maintenant réglé», a-t-il relaté.

Cette autre péripétie dans ce qu'on appelle maintenant «l'affaire Yogi» fait suite à une longue série de saisies mutuelles entre les propriétaires et fondateurs des animaleries Yogi et le groupe de Rémy Brissette qui réclame la propriété de la compagnie depuis mars dernier.

Entre-temps, Rémy Brissette, 53 ans, son bras droit Robert Auger, 31 ans, de même que deux autres individus, font face à une kyrielle d'accusations, dont celle d'avoir complété pour le meurtre d'un avocat et une autre reliée à des attentats à la bombe perpétrés l'été dernier. Une ordonnance de non-publication nous empêche de rappeler les principaux détails des accusations. L'enquête sur cautionnement de Rémy Brissette doit par ailleurs se poursuivre aujourd'hui.



Maurice Gaucher huissier PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

4382 Boul. St-Laurent
1310 de Maisonneuve Est
1430 rue Stanley, métro Peel
160 Notre-Dame Est
5400 Côte-des-Neiges
61 de la Gare, St-Sauveur
6150 Boul. Taschereau, Brossard
981 St-Jean, Pointe-Claire
2133 Boul. Le Carrefour, Laval



Bavaria Fest

du 15 septembre au 25 octobre

Un menu époustouflant

Chez Better

saucisses européennes & bières importées

Le président de la STCUM fustige la piètre qualité des autobus MCI

GILLES GAUTHIER

Qualifiant de «scrap» les autobus produits jusqu'à maintenant par la compagnie MCI de Saint-Eustache, le président du conseil de la STCUM, Robert Perreault, a fait savoir hier soir que l'usine devra dorénavant offrir une garantie de douze ans plutôt que de sept sur ses nouveaux véhicules et respecter des normes de qualité plus exigeantes.

Cependant, pour éviter la fermeture de cette entreprise de la région de Montréal, la STCUM retarde d'un an l'achat d'autobus aux planchers surbaissés, plus faciles d'accès.

Les transporteurs urbains du Québec commanderont, par voie d'appels d'offres, 150 véhicules en 1993 et autant en 1994, une centaine étant dans chaque cas acquis par la STCUM, plutôt que d'en commander 300 immédiatement.

Compromis

Lors d'une réunion publique

du conseil d'administration de la société hier soir, M. Perreault a révélé que la société avait été obligée de négocier avec le gouvernement du Québec les modalités de ces appels d'offres.

Le gouvernement, a-t-il expliqué, paie 60 p. cent de la facture pour l'acquisition de ces véhicules et voulait «préserver des emplois à Saint-Eustache».

Le «compromis» auquel la STCUM et le ministre Gerald Tremblay en particulier sont arrivés prévoit que l'usine devra offrir dès la première année une meilleure garantie et respecter les normes de l'ACNOR d'une part, et, de l'autre, que la STCUM n'exigera qu'en 1994 des autobus surbaissés, que MCI se dit incapable de fabriquer pour le moment.

D'où la décision de scinder la commande.

Normalement, un autobus dure au moins 12 ans sans que ne se présentent des problèmes majeurs alors qu'à la STCUM «nous payons des gens pour refaire les autobus de MCI après 7 ans».

«Cette usine, ajoute M. Per-

reault, n'a de toute façon pas intérêt à produire de la «scrap» pour sauver des jobs.

Qualité d'abord

«On n'a pas intérêt à sauver l'usine à tout prix. Sa survie doit passer par la qualité. Le ministre Tremblay l'a reconnu. On ne reculera pas sur la qualité pour ne pas se retrouver avec les problèmes du passé».

Les véhicules étaient surtout touchés par la rouille.

Une décision d'exiger maintenant des planchers surbaissés se serait traduite, selon M. Perreault, par la fermeture de l'usine.

Les appels d'offre exigent un contenu québécois de 20 p. cent et, au cours des dernières années, seule MCI était sur les rangs.

Le conseil de la STCUM a par ailleurs abrogé sa résolution du mois passé prévoyant le prolongement de la voie réservée du boulevard Pie IX dans la ville de Montréal-Nord, l'administration du maire Yves Ryan s'y opposant encore une fois.

Après le succès de Moscou, le maire Doré pourrait retourner à Shanghai

GILLES GAUTHIER

Tout en se défendant d'être, lorsqu'il voyage, «un petit yuppie en mal de sensations», le maire Jean Doré pourrait, après Moscou, accompagner une autre délégation de gens d'affaires montrealais à l'étranger, cette fois à Shanghai.

Ce projet est encore à l'état embryonnaire mais M. Doré n'a pas exclu hier la possibilité qu'une «mission semblable» à celle qui l'a mené du 25 septembre au 2 octobre derniers dans la capitale de Russie soit organisée.

«La Russie et la Chine sont les deux pays où les marchés connaîtront une expansion extraordinaire», a-t-il expliqué alors qu'il traçait une autre fois un bilan du voyage qu'il vient d'effectuer en compagnie de gens d'affaires et d'universitaires.

Pas du tourisme

M. Doré a défendu à nouveau ses périples à l'extérieur en déclarant qu'«on ne peut pas être une

ville internationale en restant dans son bureau».

Avant le voyage à Moscou, les médias et la population «n'arrivaient pas à comprendre» que le maire ne se rend pas à l'étranger «pour faire du tourisme, mais qu'il travaille alors pour sa ville, qu'il est alors au service des Montréalais».

Dénonçant cette «vision un peu étriquée des choses», M. Doré a ajouté que «c'est un peu le rôle d'un maire de participer à l'ouverture de nouveaux marchés», de régler des dossiers et de contribuer ainsi à la création d'emplois «en ouvrant le maximum de portes. Je travaille alors pour ma ville».

Présence utile

L'administration avait réuni hier à l'hôtel de ville une quinzaine de gens d'affaires et d'universitaires qui accompagnaient le maire à Moscou et qui ont presque tous témoigné de l'utilité de la présence de M. Doré pour faire avancer leurs projets.

Ce dernier a déclaré qu'il ne fallait pas évaluer ce voyage «en termes d'emplois créés immédia-

tement», mais que, dans le domaine de la recherche entre autres, les ententes conclues devraient permettre «plusieurs centaines de millions de transferts technologiques».

Globalement, il aura permis de «renforcer la base économique de Montréal» tout en faisant de la métropole «la vitrine de la technologie russe en Amérique».

Il a rappelé qu'il avait signé en 1987 avec les autorités de Shanghai un protocole qui a notamment permis l'aménagement du Jardin chinois du Jardin botanique.

Dans la foulée de la visite dans la métropole la semaine passée du vice-maire de Shanghai, des gens d'affaires de Montréal ont manifesté l'intention, lors de conversations avec M. Doré, d'être plus présents sur le marché chinois.

«On se réinterroge là-dessus», a déclaré hier M. Doré avant d'affirmer qu'en 1991, les investissements étrangers dans la ville-province de Shanghai se sont élevés à 1,7 milliards et que la «base économique» avait augmenté de 18 p. cent par rapport à l'année précédente.

La SQ devra revoir ses méthodes afin de faire face à la hausse de la violence

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même si son taux de solution des crimes demeure excellent, malgré une hausse vertigineuse de la criminalité à travers la province, la Sûreté du Québec croit qu'elle devra revoir ses méthodes de travail afin d'évoluer avec la société québécoise.

Le responsable des relations publiques de la SQ, le caporal Robert Poeti, a déclaré hier que les effectifs policiers réagissent très bien à la hausse de la criminalité en général.

«Nos policiers font le maximum, les dernières statistiques le démontrent clairement. Mais, il va falloir réévaluer nos méthodes de travail devant ce nouveau phénomène de violence», a-t-il précisé.

Rappelons que le taux de criminalité en général a fait un bond

de 16 p. cent en 1991, la plus importante progression depuis 1980, sur le territoire desservi par la SQ. Les infractions se sont élevées à 90 533 par rapport à 78 020 en 1990.

En 1991, 57 enquêtes sur des cas d'homicides ont été entreprises par les membres de l'unité des crimes contre la personne. Après investigations, 38 de ces crimes ont été classés dans la catégorie meurtre au premier degré et 60 p. cent ont été élucidés; 38 autres dans la catégorie meurtre au deuxième degré avec un taux de solution de 42 p. cent; sept autres sont devenus des homicides involontaires coupables, tel que défini par le Code criminel, avec un taux de solution de 57 p. cent. Sur 83 tentatives de meurtres, le pourcentage de solution a atteint 92 p. cent.

Dans la catégorie des crimes sexuels, la SQ a été appelée à intervenir à 1 218 occasions et son

taux de solution a été de 80 p. cent.

Les policiers provinciaux ont réussi à élucider 48 p. cent des 660 vols qualifiés commis sur leur territoire l'année dernière.

Dans le rapport d'activité 1991 de la SQ, on rapporte que les interventions sur le réseau routier ont augmenté de 13,1 p. cent au cours de 1991 par rapport à 1990, ce qui représente 880 000 enquêtes de toutes sortes. De ce nombre, 11 940 conducteurs ont été poursuivis pour conduite avec facultés affaiblies, marquant une majoration de 8,2 p. cent par rapport à l'année précédente.

Durant les longs congés en week-end, les patrouilleurs de la SQ ont fait 229 203 interventions routières par rapport à 167 901 en 1990.

A travers la province, la SQ dessert 1200 municipalités. Elle porte aussi assistance à la majorité des corps de police locaux lors de crimes majeurs en fournissant le personnel enquêteur et de l'équipement de haute technologie.

Le coureur



Son bolide



Beretta

Ses performances

- moteur 4-cyl. de 2,2 litres (110 HP), ou V6 de 3,1 litres (140 HP) en option
- boîte manuelle 5 vitesses
- freins antiblocage (ABS)
- coussin gonflable, côté conducteur
- cage de sécurité entourant l'habitacle
- deux rétroviseurs télé réglables
- radio AM/FM stéréo
- carrosserie en acier galvanisé

Son record

- Assistance routière* Chevrolet 24 heures par jour, 365 jours par année
- garantie GM Total^{MC+} de 3 ans/60 000 km, sans franchise

12 998\$

La Beretta 1993

CHEVROLET



Vous avez tout compris.

† Garantie d'une durée limitée de 3 ans ou 60 000 km, selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile pour plus de détails.
* L'Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.
** P.D.S.F. Taxes de vente, immatriculation et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

CÉLÉBRER L'EXCELLENCE

La Société des relationnistes du Québec vous invite à son Petit déjeuner Gala de remise des Prix d'excellence 1992 et du Grand Prix des relations publiques décerné à Mme Louise Roy.

Réservations:
Service aux membres
(514) 874-3705

Le 21 octobre 1992
1000, de La Gauchetière Ouest
35^e étage
Montréal
De 7 h 30 à 9 h 30

Ministère des Communications

Bell

BANQUE ROYALE

CXW

CXW

caisse chartier



RÉSULTATS

Lotus Québec Tirage du 92-10-14

JEU DES CARTES	
POSITIONS	4 A V 5 2
JEU 1	
MACHINE À SOUS	
POSITIONS	7 7 7 7 7
JEU 2	
GRANDE ROUE	
POSITIONS	32 01 37
JEU 3	

Banco Tirage du 92-10-14

1	3	9	10	11
12	14	15	19	26
29	35	46	48	51
53	59	63	66	69

Prochain tirage 92-10-15

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un réseau de receleurs d'autos démantelé

■ Quatre hommes ont été appréhendés et des pièces d'une quarantaine d'automobiles au moins, évaluées à plus de 800 000 \$, ont été saisies, mardi, par la Sûreté du Québec, au cours d'une série de perquisitions sur la Rive-Sud de Montréal.

Dans un entrepôt loué du 68, Principale, à Saint-Basile, les policiers ont arrêté trois suspects et découvert les pièces d'une quinzaine d'automobiles, dont celles d'une Pontiac 6000 volée lundi soir. Selon la SQ, la voiture était déjà presque démantelée une demi-heure seulement après son arrivée dans cet entrepôt. Les enquêteurs estiment que les pièces d'automobiles servaient à reconstruire des voitures accidentées.

Les policiers ont aussi frappé dans un garage loué du 2320, Industrielle, à Chambly, où les parties avant de 19 voitures, ainsi que deux moteurs et deux transmissions, étaient entreposés. Les pièces de six véhicules volés s'y trouvaient et les enquêteurs pensent être en mesure d'en identifier des dizaines d'autres.

Chez SMJ Pièces d'auto, à Carignan, les policiers ont aussi saisi quatre voitures volées et deux autres dont les numéros de série étaient altérés. Enfin, rue Principale, à Saint-Basile, ils ont saisi la

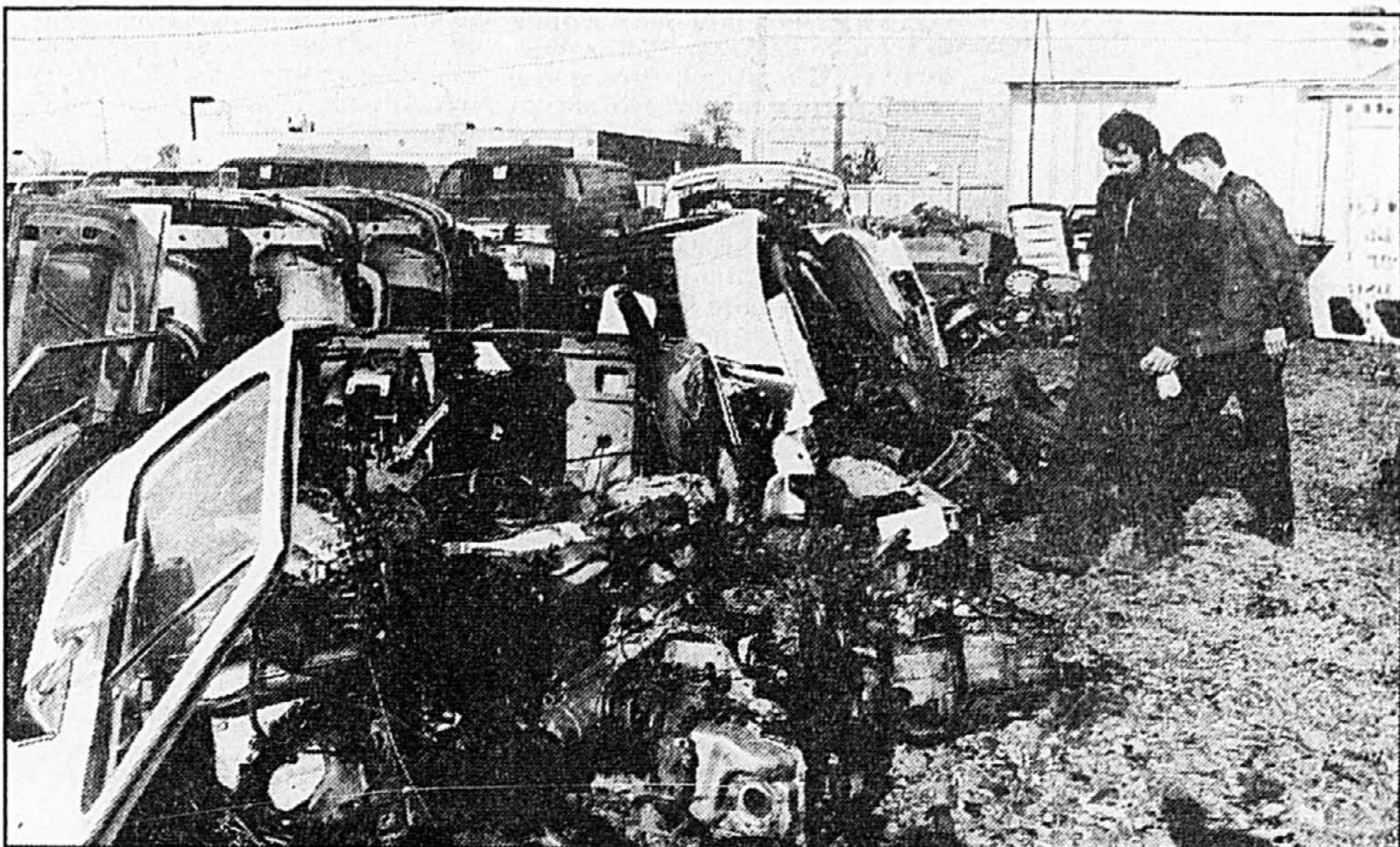


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

L'un des endroits où la SQ a découvert des véhicules volés et démantelés sur la Rive-Sud.

Nissan Sentra 1992 de l'épouse du présumé chef du réseau. Ce dernier, Stéphane Lacelle,

28 ans, a été accusé de vol et de recel hier, au palais de justice de Longueuil, comme ses présumés

complices, Robert Martel, 27 ans, Roger Martel, 38 ans et Donald Lajeunesse, 27 ans.

Meurtre à Laval: c'est la SQ qui mène l'enquête

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Sûreté du Québec a pris charge, hier soir, de l'enquête sur le meurtre d'un individu de 30 ans abattu d'au moins trois balles, montée Monette, à Laval.

La victime, originaire de Saint-Lin, vivait avec une femme au sous-sol d'un immeuble d'appartements, non loin de la Cité de la Santé. C'est d'ailleurs cette fem-

me qui a alerté la police de Laval peu après 18 h, après avoir découvert le corps sans vie en entrant à la maison. Le couple demeurait à cet endroit depuis un mois environ.

Quand les premiers policiers sont arrivés sur les lieux, la mort remontait à quelques heures. Le corps était froid. La victime avait une balle dans la tête et au moins deux dans le dos.

Il s'agit du sixième meurtre à Laval depuis le début de l'année.

L'homme était connu des milieux policiers. Il était par ailleurs séparé de son épouse.

Les membres de l'unité des crimes contre la personne de la SQ ne sont arrivés sur la scène de la tragédie qu'en fin de soirée.

À la suite de la publication du rapport annuel de la police de Laval qui fait état d'un piètre rendement des enquêtes judiciaires, le directeur Jean Marc-Aurèle avait déclaré qu'il demanderait l'exper-

tice de la SQ afin de faire avancer les enquêtes sur les meurtres commis sur le territoire lavallois. « Dans ce cas, il n'est pas question de transférer les enquêtes à la SQ », avait-il précisé.

Il avait cependant ajouté qu'il prendrait ses responsabilités dans le but de sécuriser la population. En début de soirée, M. Marc-Aurèle passait de la parole aux actes en confiant l'enquête sur ce meurtre à la SQ.

L'ancien propriétaire d'un commerce de roulottes motorisées accusé d'une fraude d'un million

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Quarante chefs d'accusation de fraude, d'usage de faux et de vol ont été portés, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme contre l'ancien propriétaire d'un commerce de vente de roulottes motorisées de Mirabel qui aurait trompé des clients, et notamment un groupe de policiers, pour une somme totalisant près d'un million de dollars.

Il aura fallu presque cinq ans de travail aux spécialistes de l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec pour terminer l'enquête qui a mené à la comparution de Robert Rioux, âgé d'une cinquantaine d'années. Il était jusqu'en 1987 propriétaire du Caravanier, commerce qui depuis a fermé ses portes. Rioux gagne maintenant sa vie en travaillant pour un vendeur de piscines.

Les policiers ont voulu procéder à son arrestation mardi, mais

il n'était pas à son travail quand ils se sont présentés. Informé qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui, il a contacté son avocat, Me Richard Perras, qui a avisé les policiers. Rioux s'est livré hier matin au détachement de Saint-Jérôme de la SQ. Accompagné de Me Perras, il a enregistré un palidoyer de non-culpabilité devant le juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec.

La première perquisition a eu lieu en 1988 et c'est par la suite que l'enquête touchant 23 véhicules a réellement démarré. Un « travail de moine », comme l'a expliqué l'un des avocats, a conduit les policiers un peu partout au Québec et même à l'extérieur, comme à Calgary, afin de rencontrer de présumées victimes. Des véhicules auraient été vendus en Ontario. Les policiers ont complété tellement de déclarations et de pièces à conviction qu'il a fallu trois grosses boîtes pour placer tous ces documents.

Selon les renseignements obtenus, l'accusé procédait presque toujours de la même manière. Il

vendait chaque véhicule de loisir, dont la valeur se situait entre 40 000 \$ et 50 000 \$, à des groupes.

Sociétés en commandite

Les ventes étaient pour une certaine période, comme des promoteurs font avec des logements en co-propriété, en société en commandite. C'est-à-dire que selon le contrat de vente, l'acheteur avait le droit de profiter de son bien pour une période fixe en dehors de laquelle le vendeur pouvait louer le véhicule avec redevances à son nouveau propriétaire.

Parmi les gens lésés, il y a des policiers du détachement de Forestville de la SQ.

Le bureau du substitut du procureur général à Saint-Jérôme a été obligé devant la complexité du dossier de mettre un avocat, Me Alain Pitote, presque à plein temps dans cette affaire.

Rioux a comparu en matinée et, en après-midi, Me Perras obtenait du juge Paul Chevalier, de la Cour du Québec, sa remise en liberté sous cautionnement.

L'autopsie confirme qu'un des voleurs du braquage raté de Secur s'est suicidé

MARCEL LAROCHE

■ Craignant d'avoir à faire de la prison pour le braquage raté d'un camion blindé de Secur, Mario Bissonnette aura préféré se tuer en se flambant la cervelle devant son comparse sidéré.

Cette thèse du suicide, telle que vécue en direct par Denis Arbour, écarte définitivement toute possibilité que le bandit soit tombé sous le tir des agents de sécurité de Secur.

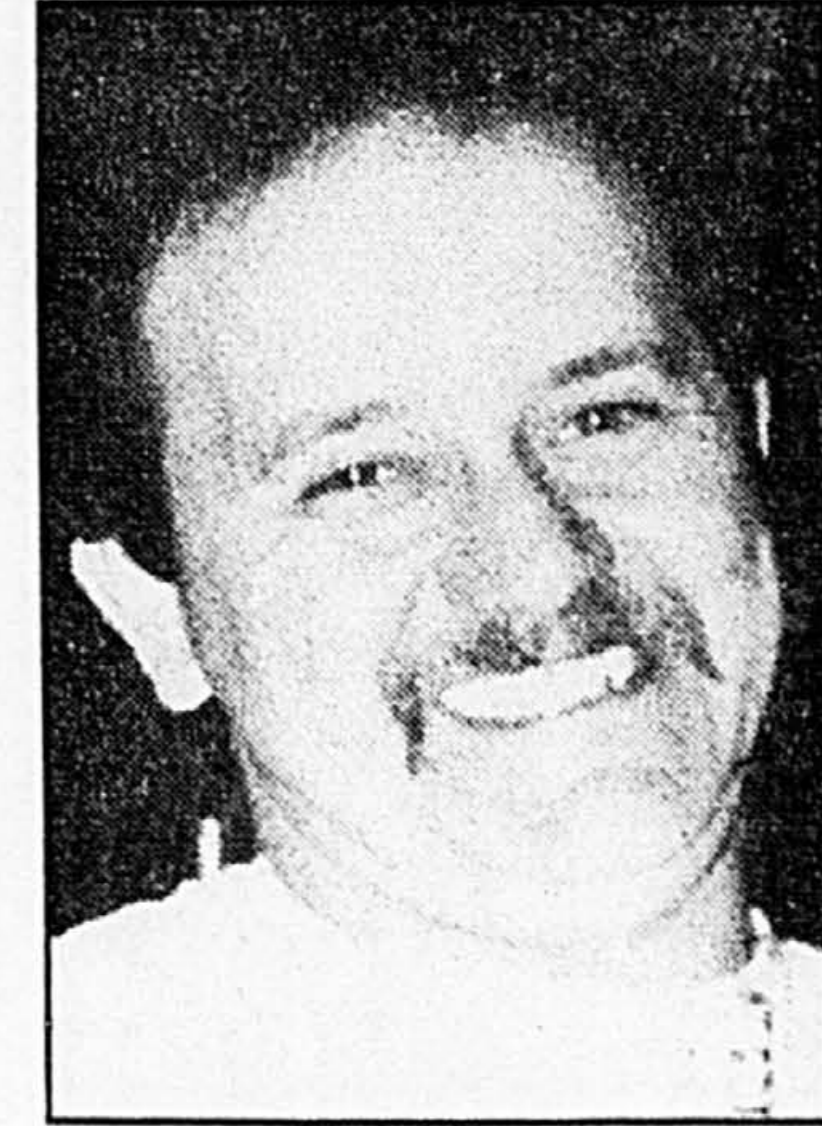
L'autopsie pratiquée hier par le docteur Jean Houllé, médecin-pathologiste du laboratoire de médecine légale de Montréal, a d'ailleurs confirmé sans l'ombre d'un doute que le bandit s'était bel et bien suicidé en se tirant à bout portant un projectile d'arme à feu au côté droit de la tête.

Armés de mitraillettes et portant des vestes pare-balles, les deux voleurs avaient attaqué mardi midi un camion blindé du transporteur d'argent Secur affecté à la cueillette de valeurs monétaires au marché d'alimentation Maxi situé à l'angle des boulevards Lacordaire et des Grandes-Prairies, à Saint-Léonard.

Après avoir réussi à désarmer les deux gardes de sécurité et à s'emparer d'un sac contenant plus de 80 000 \$ en argent et en valeurs négociables, les bandits avaient lamentablement échoué dans leur fuite, n'ayant pu faire démarrer la Honda Accord volée garée dans le stationnement du centre commercial.

Pourchassés par les gardes de Secur, les voleurs avaient alors tiré une rafale de mitraillettes en direction du camion blindé.

Au terme d'une courte fusillade, l'un des bandits dissimulé derrière un conteneur à déchets, Mario Bissonnette, 31 ans, allait être mortellement atteint d'un projec-



Mario Bissonnette, 31 ans, s'est suicidé.

tile à la tête tandis que son comparse, Denis Arbour, 30 ans, décidait de laisser tomber les armes.

Maîtrisé par les agents de sécurité, Arbour allait avouer plus tard aux sergents-détectives Gilles Bergeron et Claude Larivière, de la section des vols qualifiés de la CUM, avoir été témoin du geste suicidaire de son copain Mario.

Malgré les aveux spontanés de Arbour qui a répété à maintes reprises que les gardes de Secur n'avaient absolument rien à voir avec la mort violente de son comparse, les enquêteurs Roger Pilon et Guy Préfontaine, des homicides de la police de la CUM, ont préféré attendre les résultats de l'autopsie pour conclure au suicide de Mario Bissonnette.

Sorti indemne de cet échange de coups de feu, Denis Arbour a d'ailleurs comparu hier en Cour du Québec, au palais de justice de Montréal, pour y être inculpé de complot, vol qualifié et utilisation d'armes à feu.

2

ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR

1

POUR

OU UNE SEULE PAIRE!

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux! Cette offre s'applique également aux verres de contact.

OU

Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Silhouette, Charmant, Charlie Chaplin, etc. et obtenez un RABAIS DE

RABAIS 25\$ pour les 18-40 ans, touchés par la désassurance des examens, nous offrons ce rabais à l'achat de lunettes ou verres de contact à prix régulier.

20%

sur les lentilles.

CLUB SEARS

C'est tout à votre avantage

Verrès de contact sphériques clairs. Carte de crédit Sears acceptée. Accumulez des points.

Centre d'optique


SEARS

22 CLINIQUES DANS TOUT LE QUÉBEC

Galerie d'Anjou: 353-7770 Mail Champlain: 465-1000
Carrefour Laval: 682-7818 Place Verte: 335-7770
Carrefour Angrignon: 364-7310 Galerie Rive Nord: 582-5532
Les Promenades St-Bruno: 441-6603 Centre d'achat Fairview: 694-9840
Copyright Canada 1992 Sears Canada Inc.

LA CHAÎNE SOUPLE À CHEVRONS DE BIRKS

ÉCONOMISEZ 30 % SUR L'OR 18 CARATS



"Pourquoi se contenter de moins? Moi, je mise sur l'or!"

Ce magnifique tour de cou épouse élégamment l'encolure grâce à sa souplesse exceptionnelle. Réalisé en Italie selon les spécifications de Birks, ses bords lisses empêchent tout accrocs et torsionnement. Dès le premier regard, vous serez séduite par l'extraordinaire beauté de cette chaîne en or 18 carats...et son rabais de 30 %.

En vente maintenant à partir de

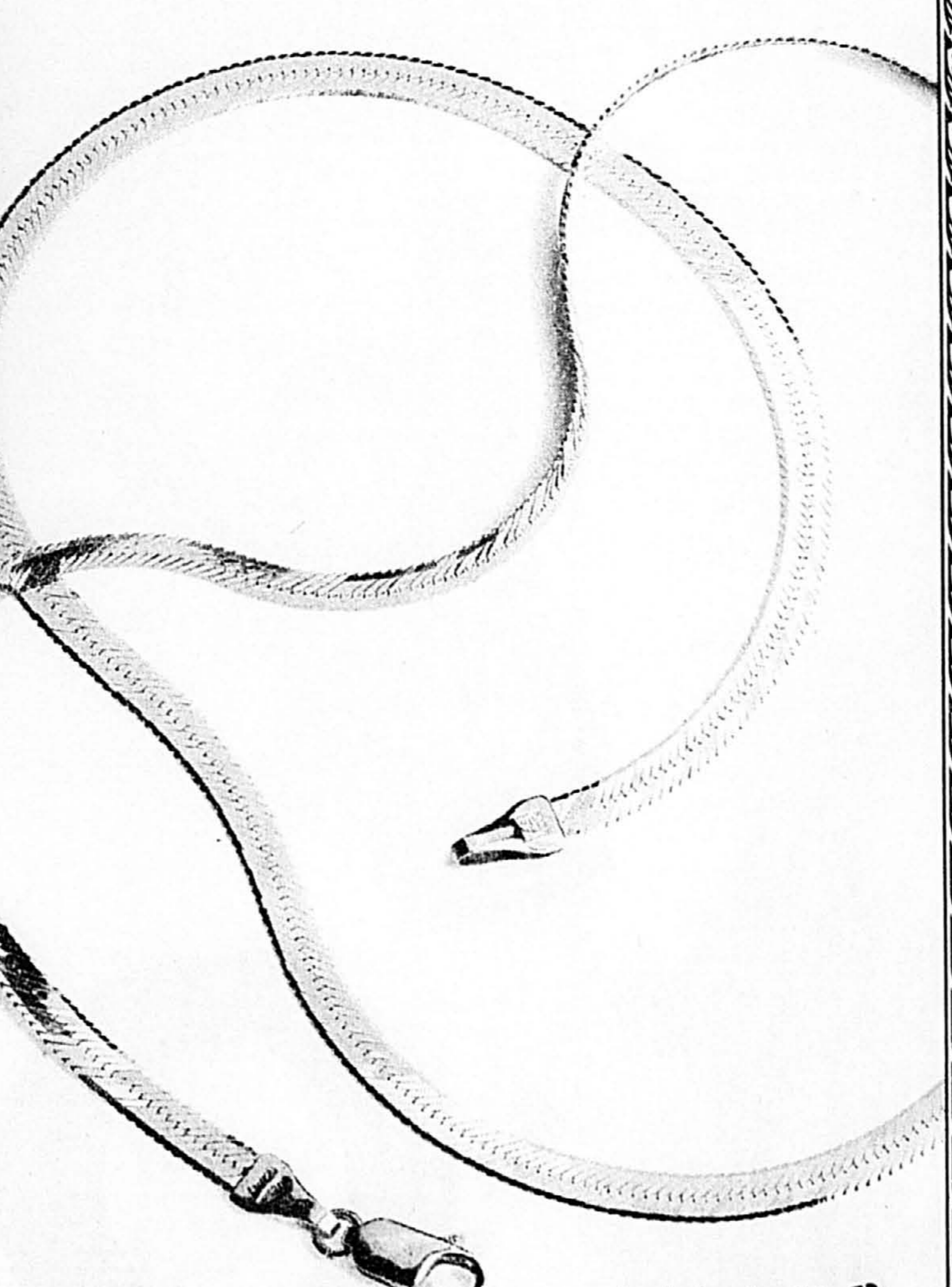
100 \$

Tour de cou 18 po, 2-1/2mm (036958-6) 205 \$

Bracelet, 2-1/2mm (036977-2) 100 \$

Tour de cou 18 po, 3-1/2mm (036971-3) 275 \$

Bracelet, 3-1/2mm (036984-5) 135 \$



Appelez la maison Birks

Vous pouvez porter votre achat à votre compte Birks ou utiliser toute carte de crédit acceptée.

Appelez sans frais le 1 800 668-1503

BIRKS

Privatisation de services médicaux: la décision du CLSC Rosemont soulève un tollé

PIERRE GINGRAS

La Fédération des CLSC, l'Association des médecins de CLSC et le député péquiste de Gouin, M. André Boisclair, ont dénoncé hier la direction du CLSC Rosemont qui veut privatiser en partie ses services médicaux.

Au bureau de Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux, on estime que cette

démarche, un précédent au Québec, va à l'encontre de l'esprit de la réforme de la santé. L'étonnement est d'autant plus grand que le ministère a mis sur pied un comité de travail qui doit faire des recommandations dans quelques mois sur la pratique médicale dans les CLSC.

Pour sa part, le député Boisclair réclame la nomination d'un enquêteur pour faire la lumière sur l'administration du CLSC. Il craint que la population du

quartier Rosemont ne soit privée d'une équipe médicale communautaire et multidisciplinaire, notamment en médecine familiale, une situation qu'il estime inadmissible.

Le président du conseil d'administration du CLSC de Rosemont, M. Gilles Mignault, a annoncé officiellement hier l'intention de son établissement de faire appel à un groupe de médecins de pratique privée pour offrir, dans les locaux du CLSC, un service médical

avec ou sans rendez-vous, sept jours par semaine.

Le CLSC avait fermé son service médical «sans rendez-vous» en juillet mais continue de recevoir sur rendez-vous les patients qui y ont déjà été traités. La fermeture avait soulevé l'ire de plusieurs groupes communautaires.

Selon M. Mignault, la privatisation est devenue nécessaire en raison de problèmes de recrutement de médecins. Le service requiert l'équivalent de 20 méde-

cins à temps plein mais seulement quatre et demi ont pu être recrutés.

«Le mode de rémunération, les attitudes nouvelles, la conception du travail modifié du corps médical et d'autres facteurs expliquent cette pénurie qui frappe tout le réseau québécois des organismes oeuvrant dans le domaine de la santé», a-t-il fait savoir dans un communiqué.

Si on reconnaît que le CLSC de Rosemont a des difficultés à re-

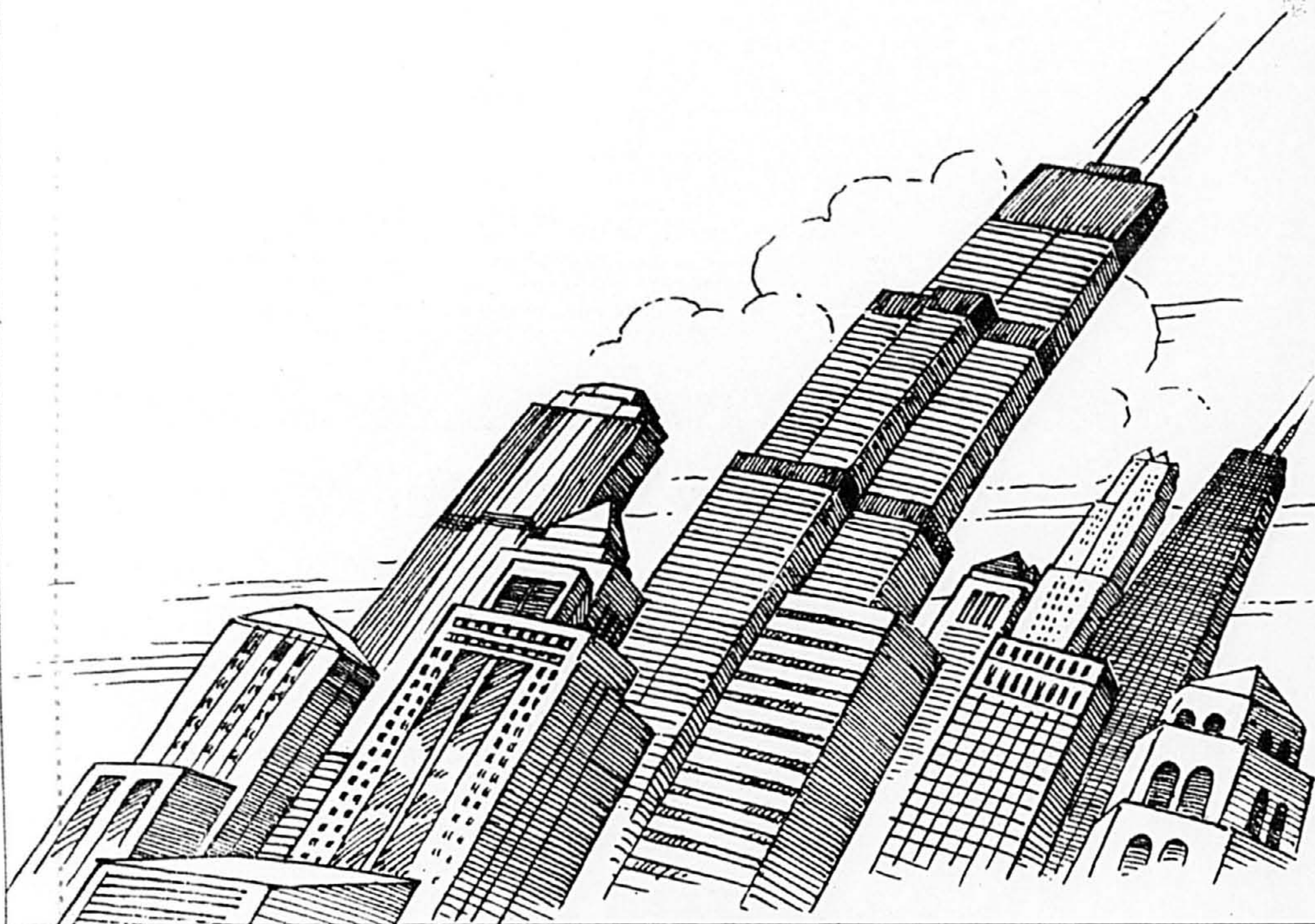
cruter des médecins, le président de l'Association des médecins de CLSC du Québec, M. André Munger, estime que la direction de l'établissement est en partie responsable de la situation, notamment en ayant omis de mettre sur pied une vraie équipe.

«On compte 158 CLSC à travers la province et sauf exception le climat de travail est excellent. On y compte actuellement l'équivalent de 700 médecins à temps plein et à chaque année une cinquantaine d'autres viennent se joindre au réseau. C'est bon signe, dit-il. Et dans les cinq cas où ça va mal, ce sont souvent des conflits de personnalité qui sont en cause.»

M. Munger trouve inadmissible que le CLSC offre une partie de son service médical à un promoteur et à une clinique privée, d'autant plus que le quartier en est très bien pourvu.

À la fédération des CLSC, on explique que le CLSC de Rosemont va à contre-courant d'une politique adoptée l'an dernier à l'unanimité par tous les CLSC (celui de Rosemont ne participait pas à la réunion) au sujet de la pratique médicale. «On travaille actuellement avec la Fédération des omnipraticiens pour en arriver à offrir des services complémentaires de concert avec les cliniques privées», a confié un porte-parole de l'organisme, pour qui la décision du CLSC va à l'encontre de la réforme de la santé qui fait de ces établissements un service de «première ligne».

Avez-vous eu vent de notre nouveau service à destination de Chicago?



Découvrez notre service exclusif sans escale en classe Affaires à destination de Chicago, la ville des vents, offert à seulement 299\$ l'aller simple.

Soyez dans le vent! À compter du 25 octobre, Air Canada offrira le seul service en classe Affaires à destination de Chicago, à raison de deux vols quotidiens en semaine et d'un vol par jour les samedis et dimanches, tous sans escale. Sans compter un réseau intégré de correspondances avec les vols de United Airlines offerts à des prix compétitifs. Bénéficiez d'un tarif de lancement fixé à 299 \$ pour un aller simple en classe Affaires, jusqu'au 30 novembre. De plus, les membres Aéroplan[™] effectuant deux voyages sans escale aller-retour entre Montréal et Chicago et ayant acheté un billet classe Affaires ou plein tarif économique ou un billet tarif affaires réduit recevront gratuitement un billet aller-retour valable pour toute destination en Amérique du Nord*. Et enfin, peu importe votre classe de service, vous pourrez profiter de nos téléphones Skytel pour effectuer gratuitement un appel de trois minutes, n'importe où en Amérique du Nord, jusqu'au 7 novembre. Ajoutez à cela des milles Aéroplan[™] et vous découvrirez une autre raison pour laquelle plus de Canadiens choisissent Air Canada.

*Les deux voyages doivent s'effectuer entre le 25 octobre et le 31 décembre 1992. Le billet gratuit est valable du 15 février au 30 avril 1993 sur tous les vols d'Air Canada ou de ses transporteurs Liaison[™] partout en Amérique du Nord, à l'exception de la Floride et de la Californie.



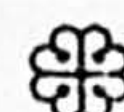
Air Canada

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

EN CAS DE DÉVERSEMENT TOXIQUE:

Éloignez-vous du site et prévenez les autorités en composant le 9-1-1.

PRÉVOYONS L'IMPRÉVISIBLE



Ville de Montréal

TERCEL 93
198\$* par mois
0\$ d'acompte
Transport et préparation compris

PAS DE CACHETTES!
*TPS: 13,86 \$ et TVQ: 16,95 \$ en sus pour un total de 228,81 \$. Programme de location à long terme de Solution Toyota de 48 mois/96 000 km; utilisation excédentaire de 4¢/km pour la Tercel S modèle EL46DK-AA. Bail avec option d'achat: seuls le premier versement de 228,81 \$ et un dépôt de sécurité remboursable de 250,00 \$ sont exigés, pour un total de 478,81 \$. Sur approbation de Toyota Crédit Canada Inc. Offre de durée limitée chez les concessionnaires Toyota participants. PDSF Tercel S modèle EL46DK-AA 9 098 \$ à l'achat. Taxes, transport et préparation en sus.

 **TOYOTA**

T U M ' É P A T E R A S

Meurtre dans un HLM

Presse Canadienne
GRAND-MÈRE

La Sûreté du Québec et la police municipale de Grand-Mère enquêtent pour retrouver le ou les auteurs d'un meurtre commis mardi dans un HLM de cette localité de la Mauricie.

La victime, Jean-Jacques Lachance, 56 ans, était un intervenant reconnu auprès des jeunes toxicomanes. C'est un de ses amis qui a fait la macabre découverte en fin d'après-midi, mardi. La mort remontait à près de douze heures. Une autopsie devait être pratiquée hier à l'Institut de médecine légale de Montréal pour déterminer la cause du décès.

Un ex-curé reconnaît 12 attentats à la pudeur

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

L'ancien curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, de Trois-Rivières, l'abbé Bernard St-Onge, a plaidé coupable, hier, à douze des treize chefs d'accusation d'attentat à la pudeur que le ministère public avait portés contre lui il y a un an exactement.

Selon la poursuite, les délits avaient été commis sur une période de quatre ans, entre 1977 et 1980, contre des jeunes membres d'une troupe de louveteaux de Shawinigan. L'abbé St-Onge était aumônier de la troupe.

Le religieux de 58 ans n'a fait qu'une courte apparition devant le tribunal, en compagnie de son procureur, Me Michel Lebrun.

Dès l'ouverture de l'audience, Me Lebrun a fait savoir au juge Louis Carrier que son client plaide coupable à tous les chefs d'accusation à la pudeur sauf un ayant trait à une affaire qui serait

survenue entre le 1^{er} septembre 1977 et la fin novembre 1977, à Shawinigan, et qui concernait un garçon alors âgé de 10 ans. Me Pierre Boutin, le procureur de la Couronne qui a dirigé ce dossier, a fait savoir que, dans cette affaire, il n'avait pas de preuve suffisante à offrir.

L'abbé St-Onge, en étant à ses premiers démêlés avec la justice, son avocat a obtenu qu'un rapport présentiel soit préparé par les services de probation pour mieux connaître l'homme et les motifs qui l'ont poussé à commettre ces gestes. Le juge Carrier a d'abord fixé le prononcé de la sentence au 11 décembre mais il s'est rendu compte qu'il ne serait pas à Shawinigan mais à Trois-Rivières cette journée-là. Me Lebrun ayant quitté le palais de justice rapidement avec son client, il n'a pas été possible de s'entendre immédiatement sur une autre date.

Les délits commis par l'abbé St-Onge sont punissables d'une peine maximale de dix ans d'emprisonnement.

Trois trafiquants québécois bientôt extradés en Floride

Leur requête en Cour d'appel ayant été rejetée, les propriétaires du centre de ski Mont Joye, situé dans le canton de Hatley, dans les Cantons de l'Est, peuvent maintenant être extradés aux États-Unis pour y subir leur procès en Floride.

Les deux propriétaires, Pierre-Gilles Doyer et Michel Chouinard, et leur présumé complice, Jean Bouthillier, un retraité sexagénaire, font face à une quinzaine d'accusations (moins en ce qui concerne Bouthillier), tous reliées à la possession d'une quantité importante de marijuana.

Ils sont notamment accusés de trafic et d'importation de drogue. Ils auraient ainsi, entre janvier 1985 et juillet 1988, sous la direc-

tion de Pierre-Gilles Doyer, introduit en Floride des milliers de kilos de marijuana en provenance de la Jamaïque.

Les peines que les trois hommes peuvent encourir aux États-Unis sont énormes, plus lourdes que la peine infligée au Canada dans un cas de meurtre au premier degré. Les trois présumés trafiquants risquent ainsi une peine d'emprisonnement allant de dix ans à la perpétuité et une amende de quatre millions.

Les trois hommes voulaient se soustraire à la justice américaine parce que, selon eux, elle les expose à une punition cruelle et inhabituelle, en violation avec la Charte canadienne des droits et libertés.

10 JOURS SEULEMENT

JUSQU'À

25% DE RABAIS
SUR NOTRE COLLECTION DE
TABLE NÉOCLASSIQUE

Ces magnifiques tables néoclassiques au riche fini acajou, agrémentées de robustes médaillons en laiton, sont munies d'un plateau de marbre serpentin authentique. En montre de gauche à droite:

Table urn

32 po haut. x 11 po diam. dessus Prix Courant 189\$ **VENTE 139\$**

Console-servante

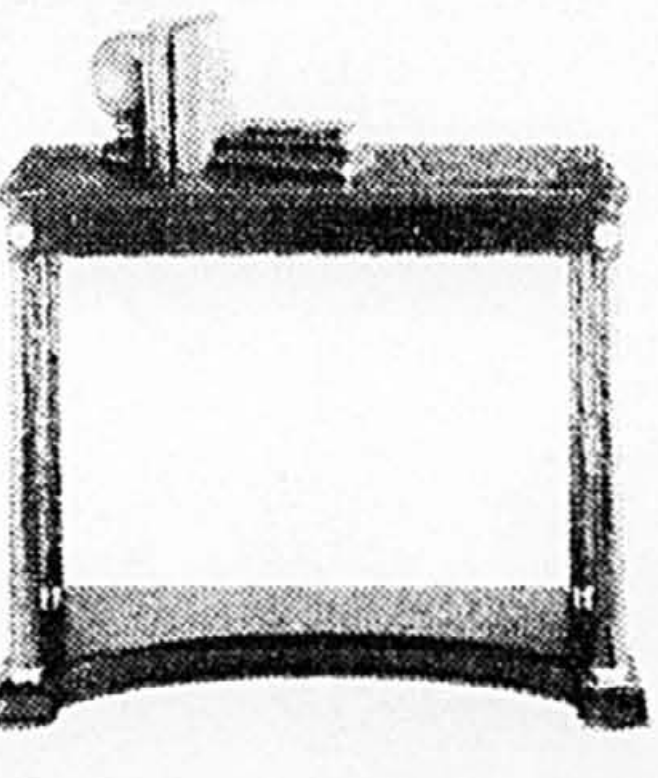
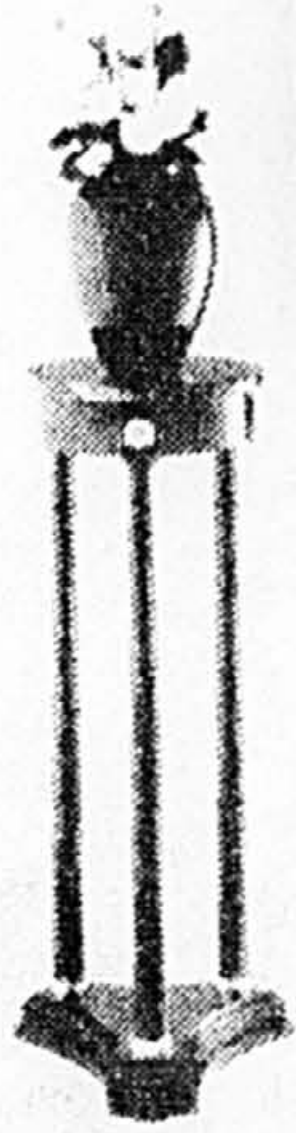
29 1/2 po haut. x 36 po larg. x 15 po prof. Prix Courant 479\$ **VENTE 359\$**

Table basse

24 1/2 po haut. x 18 1/2 po diam. dessus Prix Courant 269\$ **VENTE 219\$**

Table de centre

17 1/2 po haut. x 29 1/2 po diam. dessus Prix Courant 499\$ **VENTE 369\$**



Prix en vigueur jusqu'au 25 octobre, 1992.

La Compagnie Bombay



Une première au Canada:
présentation du nouveau téléviseur 60" de ProScan
Technologie de pointe Image
et son haute-fidélité

Comment acheter un système Cinéma-Maison

Séminaire gratuit à Laval

Vendredi 16 octobre de 17h00 à 21h00
Samedi 17 octobre de 10h00 à 17h00

Vous souhaitez faire l'acquisition d'un système Cinéma-Maison ou même rajeunir votre installation audio/vidéo? Ce séminaire s'adresse à vous. Assistez à des démonstrations offertes toutes les heures. Rencontrez les représentants des plus grandes marques. Nos spécialistes vous conseilleront, répondront à toutes vos questions et vous remettront gratuitement un dossier complet sur le Cinéma-maison, sans obligation d'achat.



En vedette: l'ensemble «Surround Sound» à

1799\$

YAMAHA mirage

Comprend 1 récepteur
4 enceintes et 1 haut-parleur central (pas montrés)

audio centre
1970, boulevard Le Corbusier, Laval • 687-3627

moteur 1,5 litre, injection électronique de carburant, 82 ch. • boîte manuelle 4 vitesses avec surmultipliée • ancrages pour sièges de bébé • climatiseur (en option) • dégivreur électrique de la lunette arrière avec minuterie • direction à crémaillère • freins assistés, à disque à l'avant/à tambour à l'arrière



O T A

Votre concessionnaire

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont
Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
679-1890

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010

MONTREAL
St-Laurent
Lexus Toyota
747-9811

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-AUX-TREMBLES
Pointe-aux-Trembles
Toyota
640-1474

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

SAINT-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

SAINT-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

SAINT-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

SAINT-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044

STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland
Toyota Verdun
761-3444

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235



T O U J O U R S !

VOUS AVEZ AS C'EST LE DÉB



DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM 1992

**TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT**

pour 48 mois[†]

OU

2 000 \$

de remise en argent †

ENSEMBLE 22E

- ✓ Climatiseur sans frais
- ✓ Boîte automatique
- ✓ Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
- ✓ Volant ajustable
- ✓ Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
- ✓ Régulateur de vitesse électronique
- ✓ Plus 57 caractéristiques standard



DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1992

**TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT**

pour 48 mois[†]

OU

1 000 \$

de remise en argent †

- ✓ La mini-fourgonnette la plus vendue au monde et construite ici-même au Canada
- ✓ Climatiseur sans frais*
- ✓ Coussin gonflable standard du côté conducteur
- ✓ Siège d'enfant intégré offert en option
- ✓ Traction intégrale et système de freins antiblocage offerts en option
- ✓ Traction avant pour une meilleure tenue de route



Siège d'enfant intégré



Prix Canada pour l'excellence en affaires 1991, catégorie qualité.



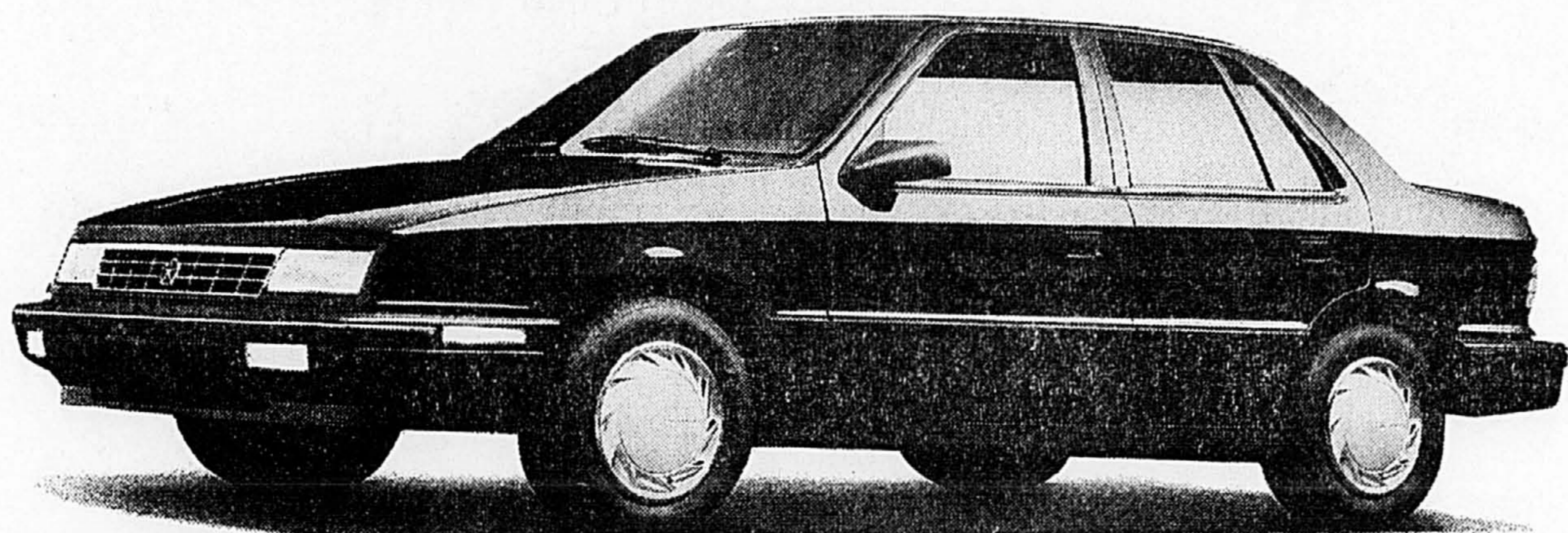
CHRY

JUSTE UN ESSAI ET VOUS SEREZ CONVAINCU.

[†] L'offre de remise en argent et l'offre de taux de crédit du fabricant sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer.

NE SEZ ATTENDU... FIN DE LA FIN!

À ces prix-là, les 92 vont disparaître vite. Très vite.



DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE 1992

**TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT**

pour 48 mois†

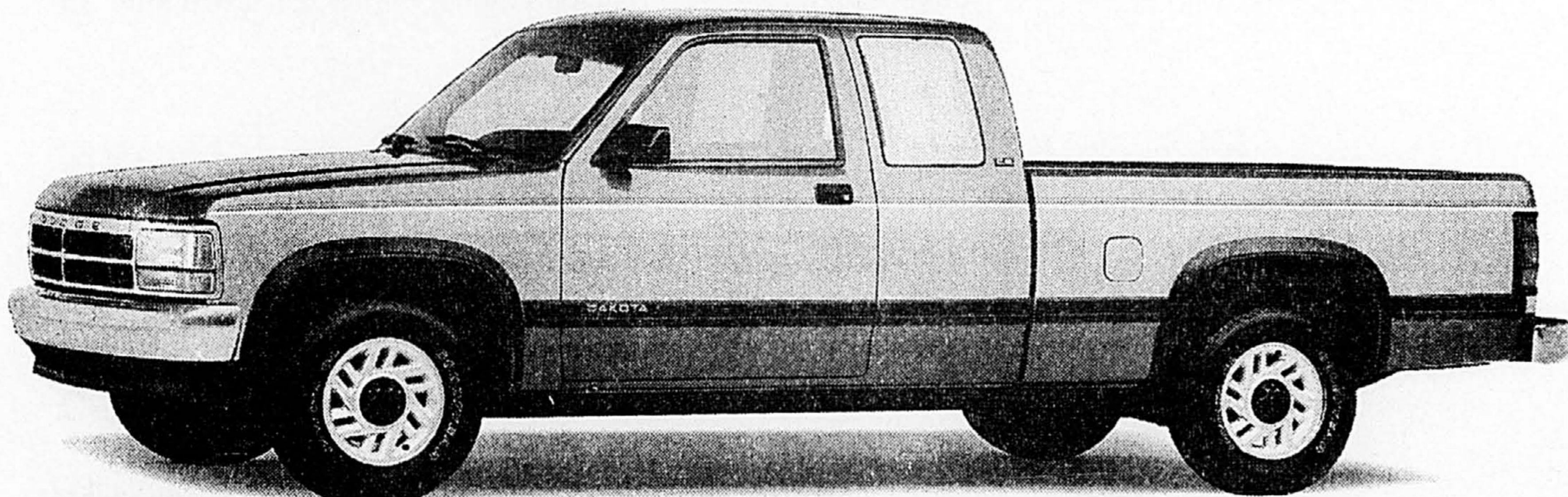
OU

1500\$

de remise en argent †

ENSEMBLE 22D

- Climatiser sans frais
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Glaces teintées et essuie-glace à balayage intermittent
- 3 ou 5 portières



DODGE DAKOTA 1992

**TAUX
DE CRÉDIT
DU FABRICANT**

pour 48 mois†

OU

1250\$

de remise en argent †

ENSEMBLE 23F

- Régulateur de vitesse électronique
- Volant ajustable
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- Système de freins antiblocage arrière standard
- Moteurs V6 et V8 Magnum offerts en option



DODGE RAM À MOTEUR DIESEL CUMMINS
À TURBOCOMPRESSEUR 1992

**TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT**

pour 48 mois†

OU

2000\$

de remise en argent †

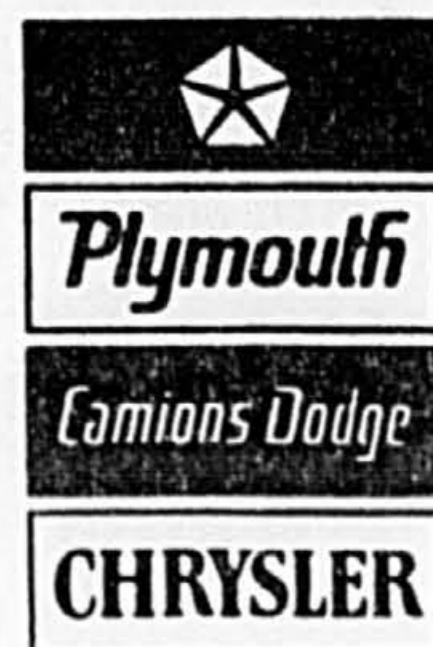
ENSEMBLE 2YF

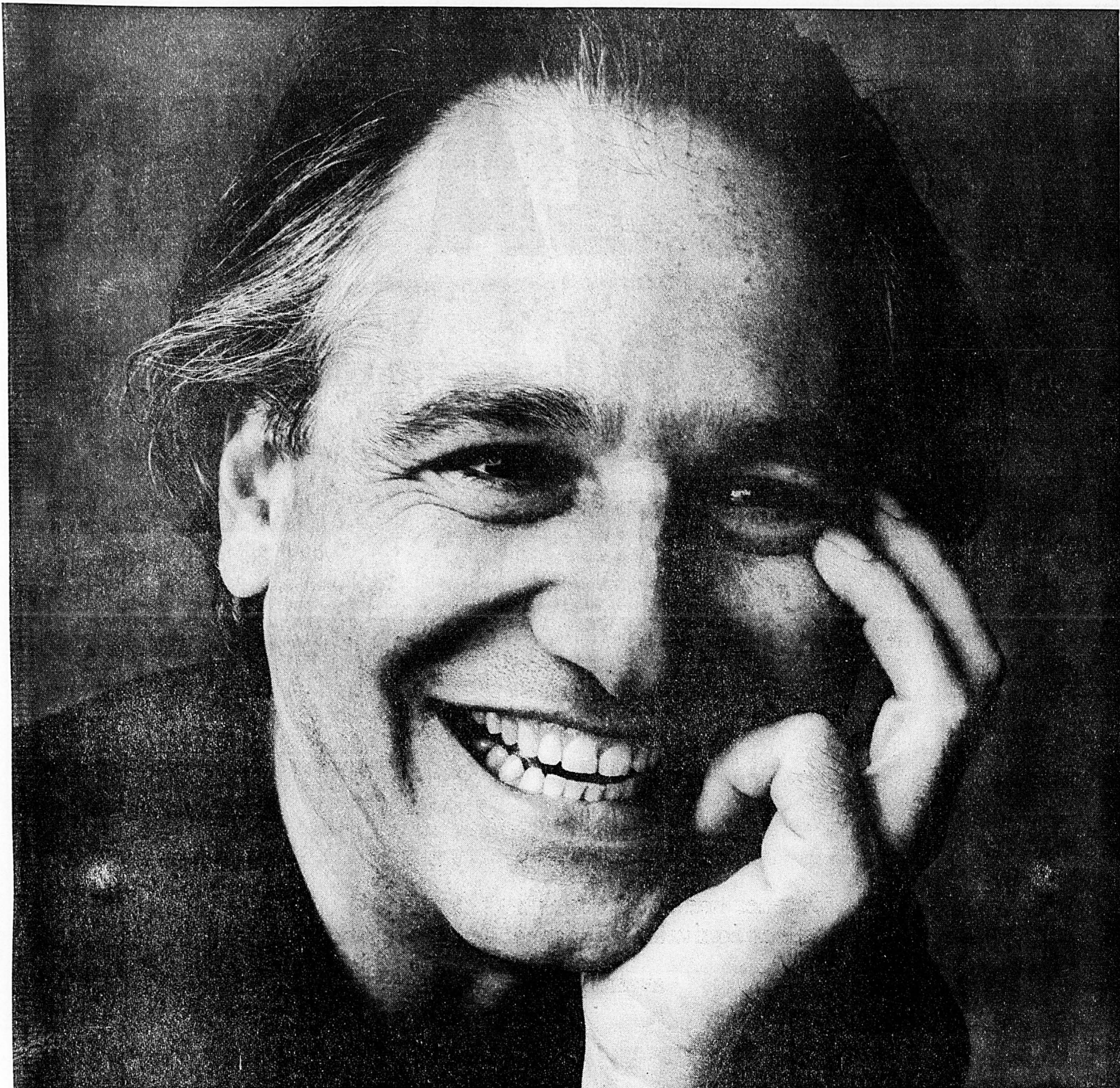
- Moteur diesel Cummins à turbocompresseur de 5,9 l
- Climatiser
- Boîte automatique à 4 rapports
- Offert avec traction à 2 ou 4 roues motrices
- Poids combiné de charge et de traction pouvant atteindre 17 000 lb

CHRYSLER

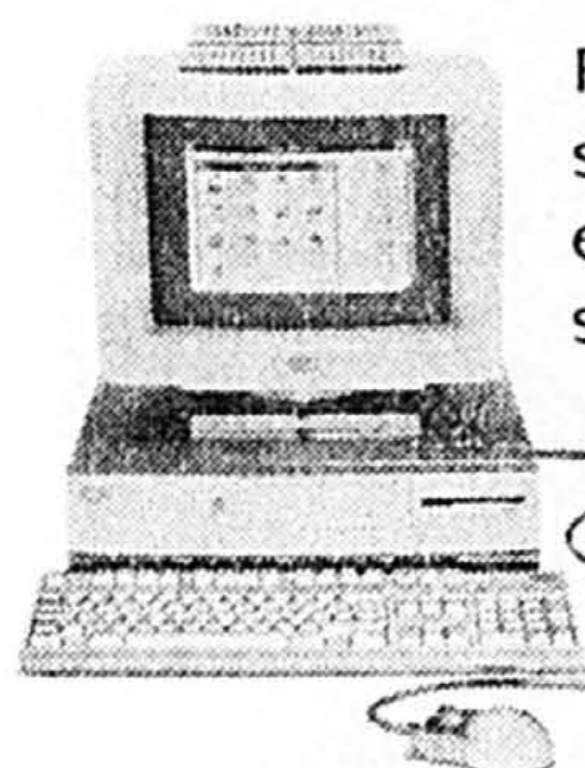
HEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU QUÉBEC.

Cette offre d'une durée limitée est en vigueur du 11 octobre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Consultez votre concessionnaire pour en savoir davantage. † Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. *Offerte sur les modèles LE, LX et ES seulement.





Compter un but en prolongation. Imaginez la sensation. Posséder un nouvel ordinateur personnel Ambra... Imaginez!



Rien ne peut remplacer le sentiment intense qui nous envahit lorsqu'on a atteint son but.

Et voici qu'un ordinateur, en plus d'être abordable, peut vous aider à retrouver cette sensation : le nouvel ordinateur personnel Ambra.*

Au moment même où vous vous installerez devant un Ambra, vous vous sentirez bien. Car notre but premier, en le concevant, était justement d'en faire un ordinateur facile à utiliser, avec lequel vous seriez parfaitement à l'aise, à la maison comme au travail.

Conscients que vos besoins évoluent, nous l'avons créé pour qu'il évolue avec eux. En changeant simplement une composante, vous pouvez faire doubler sa capacité de traitement.*

Nous nous sommes dit aussi que vous auriez parfois besoin d'assistance. C'est normal. En composant un numéro 800, vous pouvez nous rejoindre six jours par semaine. Par les temps qui courent, combien peuvent en dire autant?

Nous offrons également une garantie de service sur place d'une durée d'un an.

Qui d'autre, de nos jours, se donne la peine de se déplacer?

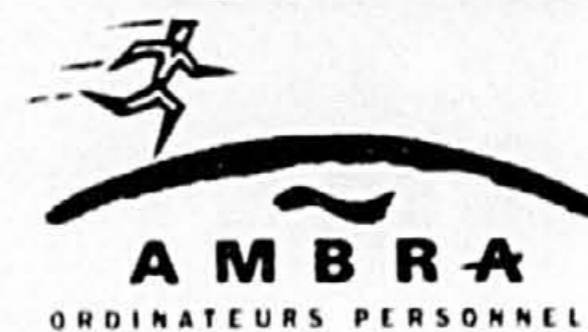
Tout ça pour dire qu'en concevant l'ordinateur Ambra, nous pensions à vous. En nous rappelant qu'il n'y a rien de plus gratifiant que d'atteindre son but.

Si vous voulez en savoir plus sur Ambra, n'hésitez pas à nous appeler.

1 800 363-0077

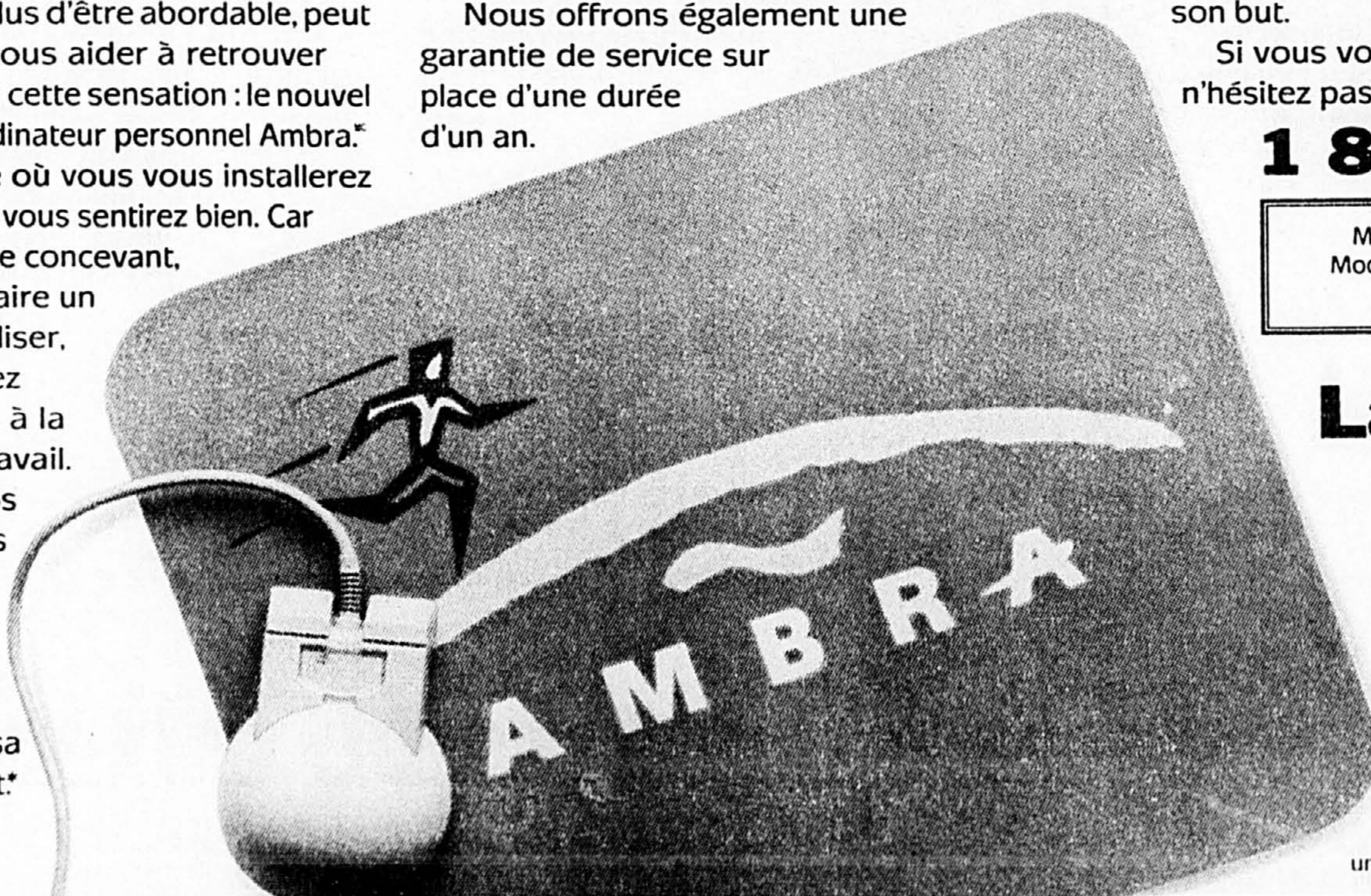
Modèles 386 SX à compter de 1368 \$**
Modèles 486 SX/DX à compter de 2199 \$**
Écran, logiciel et souris compris.

**La puissance
en soi.**



*Ainsi, un 486 SX devient un 486 DX2.
**Prix de détail suggéré par le fabricant. Les détaillants participants peuvent vendre à moindre prix.

Ambra est un produit d'ExperComp Services Limitée, une filiale d'IBM Canada Ltée.



Découverte médicale majeure à l'Hôtel-Dieu

Une équipe de chercheurs élucide un des mystères du syndrome de Cushing

CAROLE THIBAudeau

Une équipe de chercheurs et de médecins de l'Hôtel-Dieu de Montréal vient d'élucider un mécanisme de la maladie de Cushing, laquelle consiste en une production excessive de cortisone par les glandes surrénales.

Les docteurs André Lacroix, Pavel Hamet, Edouard Bolté et Johanne Tremblay ont publié leur découverte dans le numéro d'octobre du *New England Journal of Medicine*. Dans sa page éditoriale, le prestigieux magazine affirme que «les deux groupes talentueux — un groupe français publié aussi sur ce sujet dans le même numéro — ont non seulement résolu brillamment un problème casse-tête, mais aussi ouvert la voie à la compréhension de toute une gamme de désordres endocriniens».

Le syndrome de Cushing se manifeste par une panoplie de symptômes indésirables: excès de poids à l'abdomen et au visage, vergetures, hypertension, acné, développement du système pileux, maux de tête, fatigue, dépression...

Dans certains cas, le syndrome de Cushing est dû à une tumeur de la glande hypophyse, laquelle exagère le message qu'elle envoie normalement aux surrénales pour produire de la cortisone.

Cependant, dans bon nombre de cas, la tumeur se trouve sur la glande surrénale elle-même. C'est cette catégorie de patients qui est visée par la découverte des chercheurs de l'Hôtel-Dieu. Pourquoi une cellule de glande surrénale se met-elle à grossir et à produire trop de cortisone? Leur découverte répond à cette question.

Les glandes surrénales, situées juste au-dessus des reins, diffusent une certaine quantité de cortisone, à son maximum le matin et qui diminue toute la journée. Ce taux de cortisone augmente légèrement après un repas, et de façon radicale sous l'effet d'un stress.

La puce à l'oreille

Curieusement, chez une patiente de l'Hôtel-Dieu atteinte du syndrome de Cushing, le taux de cortisone augmentait considérablement après un repas. C'est ce qui a mis la puce à l'oreille des chercheurs.

Environ quatre ans plus tard, une deuxième patiente présentait ce même type de maladie de Cushing reliée à l'alimentation, quel que soit l'aliment ingéré: gras, sucre ou protéines. Cependant, si on injectait du sucre à cette patiente par voie intraveineuse, le taux de cortisone demeurait bas, ce qui a suggéré aux chercheurs un lien entre la tumeur et le système digestif.

Étape par étape, les chercheurs, suivant une piste comme de véritables Sherlock Holmes, en sont venus à pointer une hormone gastro-intestinale, le GIP (pour *gastric inhibitory polypeptide*), comme responsable de la croissance d'une tumeur sur la glande surrénale.

«Le niveau de GIP sanguin augmentait après un repas, bel et bien en parallèle avec l'augmentation de la cortisone», relate le Dr Lacroix.

Il restait à faire le test ultime: injecter du GIP à la patiente ainsi qu'à un groupe contrôle. L'expérience a été réalisée et a confirmé l'hypothèse: le GIP augmentait

bien la cortisone chez la patiente et non chez le groupe contrôle.

La patiente une fois opérée, on a aussi testé sa glande surrénale en éprouvette, ce qui a reconfirmé la sensibilité au GIP et non aux autres hormones gastro-intestinales.

Serrure mal placée

La principale fonction du GIP, lorsqu'il est sécrété par l'intestin, est d'avertir le pancréas de l'arrivée du sucre dans le sang, afin qu'il se prépare à fabriquer de l'insuline.

Les cellules de pancréas sensibles à cette fin des «récepteurs» pour le GIP, sortes de «serrures»

par lesquelles le composé peut entrer dans la cellule. L'anomalie, c'est de trouver, comme l'a démontré l'équipe de l'Hôtel-Dieu, cette «serrure» sur les cellules de la surrénale.

Cette découverte pourrait mener un jour à un traitement pharmacologique qui aurait pour but

de bloquer la «serrure» sur les patients jugés inaptes à l'opération.

Mais ce qui est tout aussi excitant, c'est que cette voie de recherche pourra être imitée pour élucider le mécanisme de quantité d'autres tumeurs, y compris les tumeurs cancéreuses.

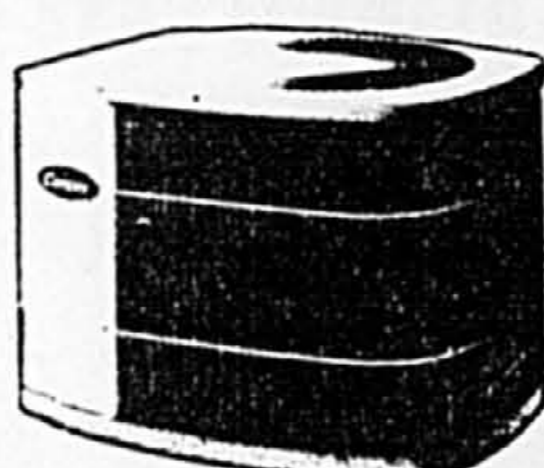


NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.

SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTÉ



ENSEMBLE Carrier comprenant chaudière à mazout ou à gaz

- Installation complète
- Toutes taxes comprises
- Prix basé sur 120 mois après rabais si admissible

1488\$ par semaine

SUBVENTION jusqu'à

3 000\$ DISPONIBLE



Appelez le seul magasin de thermopompes à rabais à Montréal

733-1414

Carrier 2 TONNES



INSTALLATION COMPLÈTE

3 795\$

LE CHOIX DE L'ÉLITE À PRIX

POPULAIRES...

999\$

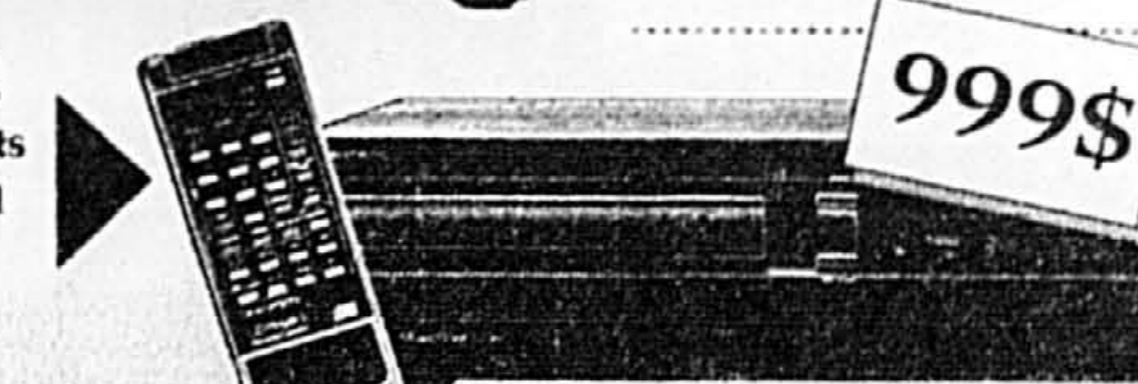


RECEIVER 1

- Récepteur AM/FM
- 80 Watts x 2
- Télécommande
- RABAIS 300\$

CDPLAYER 2

- Lecteur laser 20 bits
- Music Bank à 6 + 1 disques
- Télécommande
- RABAIS 200\$



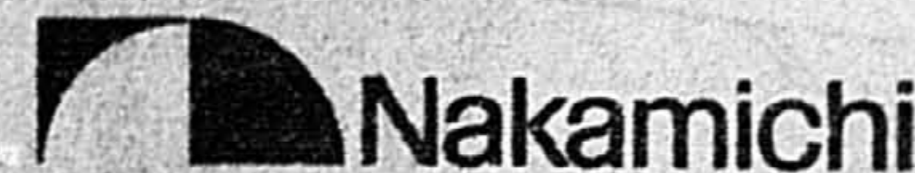
999\$

699\$



DECK 1.5

- Magnétophone à cassette
- 3 têtes
- RABAIS 200\$



N'oubliez pas notre CLINIQUE D'Ornamentologie le samedi 17 octobre 1992 à notre succursale de ST-HUBERT.

ATELIERS ÉLECTRONIQUES BROSSEAU

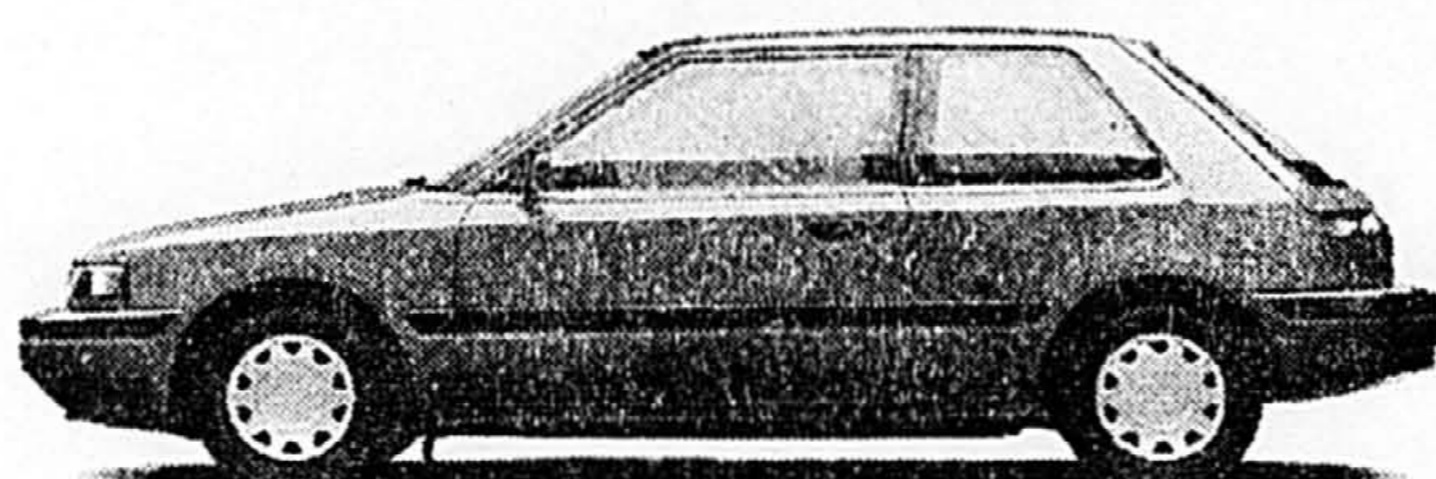
GRANBY: 31 Évangéline, 378-0139
 SAINT-HUBERT: 3256 Grande-Allée, 678-3430 • 871-8407
 BROSSARD: 8025 boul. Taschereau, 443-4488

10 Techniciens à votre service

SAUVEZ UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

Obtenez une transmission automatique ou une remise de valeur équivalente* à l'achat de certains modèles 1992...

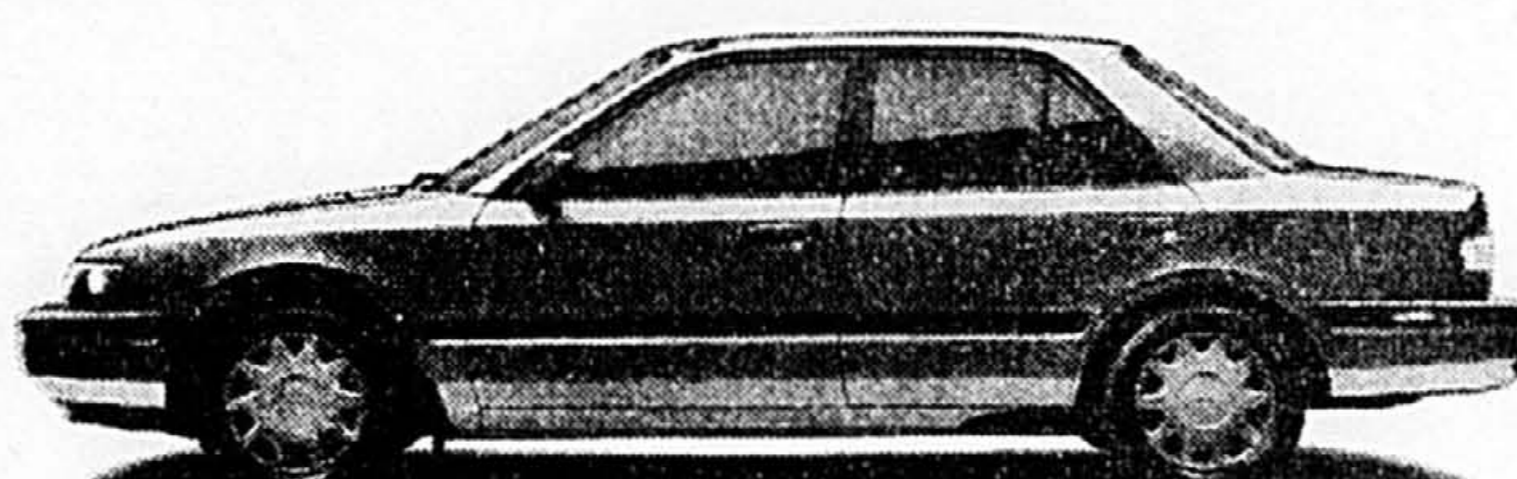
avant qu'ils ne disparaissent.



LA BRILLANTE ET NERVEUSE 323.

L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie.

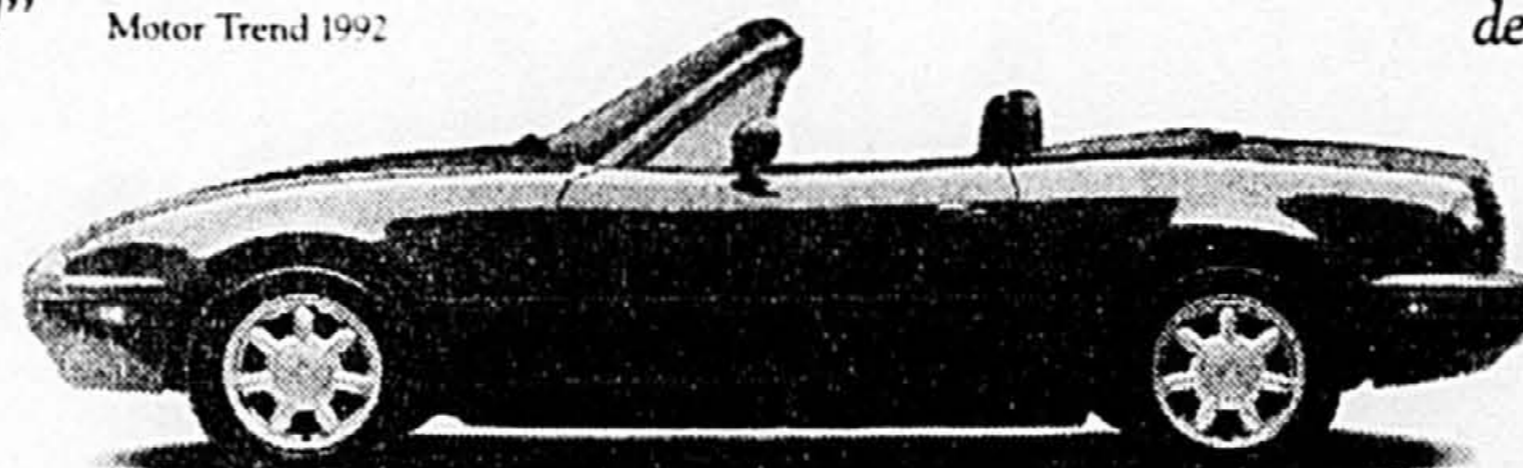
"Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable!" Motor Trend 1992



L'ÉTONNANTE PROTÉGÉ.

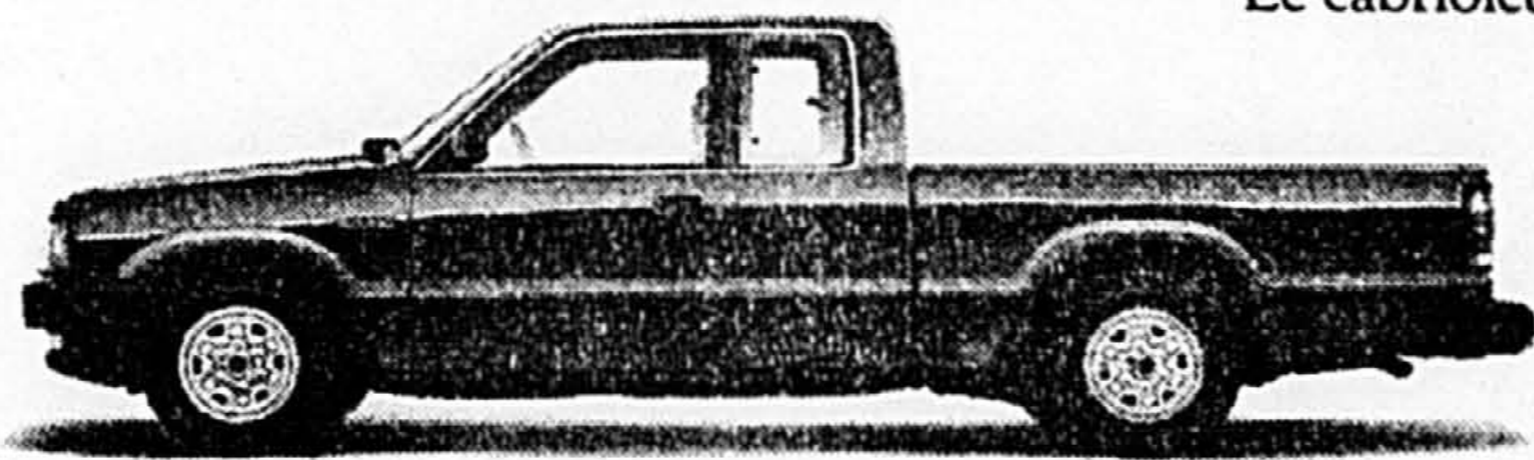
La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie.

"Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées." Motor Trend 1992



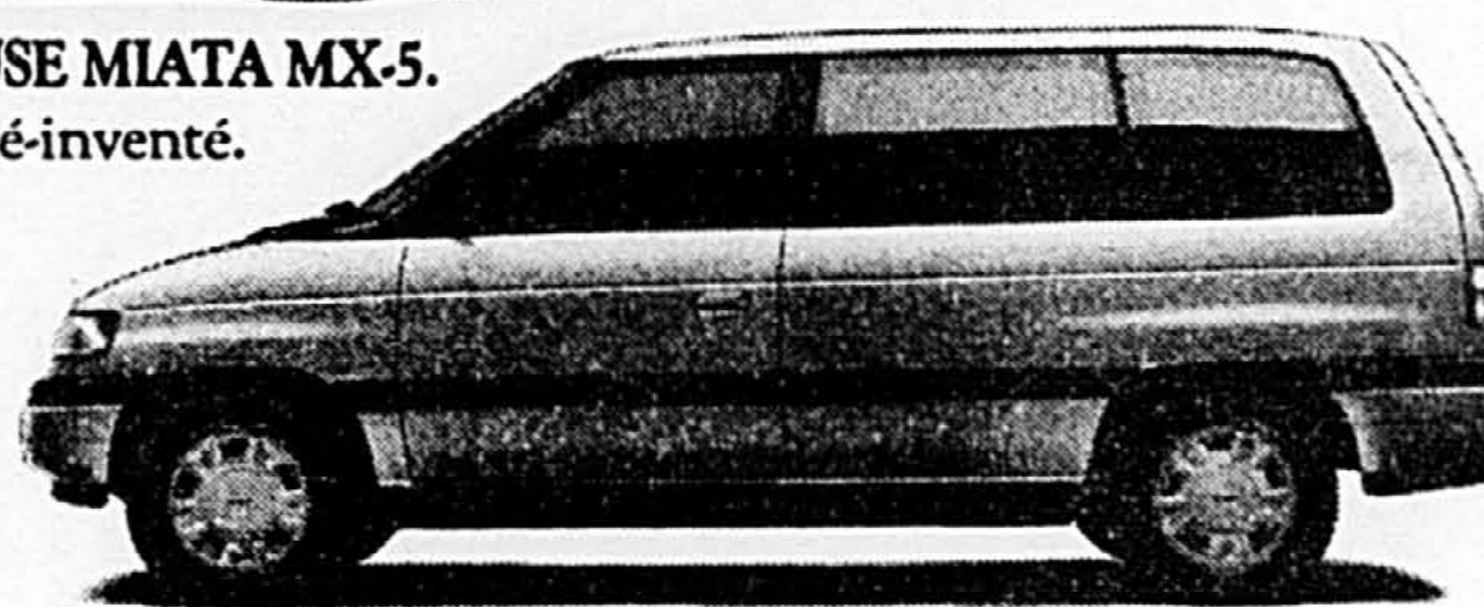
LA FRINGANTE ET FOUGEUSE MIATA MX-5.

Le cabriolet classique ré-inventé.



TOUTE UNE TROUPE DE CAMIONNETTES MAZDA.

Les camionnettes importées les plus vendues au Canada. Cabine normale et Cabine Plus.



LA TRÈS TRÈS SPACIEUSE MPV.

La fourgonnette importée la plus vendue. V6 3 litres de 155 chevaux offert en option.

LA GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Chaque Mazda est dotée d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans / 80 000 km sans franchise et d'une garantie 5 ans / 100 000 km des composantes principales.

* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs, 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 5750 sur les camionnettes, les 323 et les Protégé; la remise offerte est de \$800 sur les MPV et de \$850 sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata.



Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée

3300, boul. Ste-Marie

Mascouche

474-2481/2

Lachine Mazda

2895, rue Notre-Dame

Lachine

637-1153

Jacauto Lavaltrie

651, rue Notre-Dame

Lavaltrie

392-9227

Mazda Valleyfield

3333, Mgr. Langlois

Valleyfield

377-5533

Mazda de Blainville

738, Boulevard Labelle

Blainville

437-8000

Gareau Mazda

10175, rue Papineau

Lachine

381-3987

Avo Auto Inc.

4815, Buchan

737-7373

Les Automobiles

Daniel Blanchette Inc.

2305, Rte. Marie-Victorin

Tracy

743-1211

Blondin Automobiles Ltée

6464, boul. Henri-Bourassa Est

Blainville

324-9100

Delisle Auto Ltée

2815, rue Sherbrooke Est

523-1122

Mazda Gabriel

5333, St-Jacques Ouest

484-7777

Quintin Automobile Inc.

385, rue Laberge

St-Jean-sur-Richelieu

349-6767

Concept Mazda

1540, rue Ampère, Boucherville

449-7929

Mazda 2-20

1, boul. Don Quichotte

Ile Perrot

453-7220

Le Domaine de l'Auto

P.A.T. Ltée

12210, Sherbrooke Est

Point-aux-Trembles

645-1694

Fort Chambly

Automobiles (1979) Inc.

630, boul. Périgny

Chambly

658-6623

Garage Blanchette Inc.

900, rue St-Laurent Ouest

Longueuil

677-6347

Armand Quézin

Automobiles Ltée

1530, Chomedey Blvd.

Laval

688-4787

Jacauto Ltée

3612, boul. St-Jean

Dollard-des-Ormeaux

626-8120

Lachute Mazda

20 Principale, Lachute

562-8808

St-Constant Auto Ltée

48, rue St-Pierre

St-Constant

632-0700

Ami Auto Inc.

276, boul. d'Anjou

Châteauguay

692-9600

Mazda Drummondville

1325, boul. St-Joseph

Drummondville

477-5566

Autonor Inc.

2344, Labelle

Lafontaine

436-8211

Mazda Casavant

3190, Cusson

St-Hyacinthe

774-1345

Faberville Auto Inc.

4010, boul. Dagenais

Laval

622-3434

Lacroix Automobile Ltée

900, Route #117

Val-David

322-3937

Mazda Joliette

560, Route 131

752-1212

Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt

NOUS AVONS LES SURVÊTEMENTS LES PLUS CHALEUREUX À PRIX CHALEUREUX POUR LES TEMPS FROIDS

Les plus beaux modèles • Les plus belles aubaines • Le meilleur temps d'acheter



Économisez 166\$



Notre exclusif
**MANTEAU
LONGUEUR 3/4**
ORD. 395\$
**MAINTENANT
229\$**

- Extérieur coton/nylon
- Poches garnies en cuir
- Capuchon caché
- Doublure molletonnée
- Aubergine, olive et bleu pétrole
- Tailles 36-46

DANIEL PILON
POUR A. GOLD & SONS



Notre souple
**blouson en cuir veiné
au riche et doux fini nubuck**
Vert foncé • Tailles 38 à 46
Comparez à 500 \$
**MAINTENANT
395\$**

Économisez 196 \$
Notre exclusif blouson
mode en peau d'agneau
de Nouvelle-Zélande
Doublé • Noir ou Vert
Tailles 38-46
ORD. 575 \$
379\$



Économisez 196 \$
**Manteau 3/4 en peau
d'agneau de Nouvelle-Zélande**
Noir ou vert foncé • Tailles 36-46
ORD. 845 \$
649\$



Économisez 226 \$
Notre exclusif blouson
en peau de chèvre suédée
Brun tabac • Tailles 38-46
ORD. 625 \$
399\$

Économisez 126\$

Notre
**VERSATILE
MANTEAU 3/4
EN MICROFIBRE**
ORD. 325 \$
**MAINTENANT
199\$**

- Vert chasseur • kaki
- bleu pétrole
- Tailles 38-46
- Chaude doublure en polyester



En exclusivité
A. Gold & Sons®

Notre fameux entrepôt •
2050-2056, Bleury
Centre Rockland •
960, Ste-Catherine O. •
Fairview Pointe-Claire •
La Place Vertu •

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

• Le Carrefour Laval
• Les Galeries d'Anjou
• Les Promenades
Saint-Bruno
• Mail Champlain
Brossard

CARTES AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, DINERS, A. GOLD & SONS

Les caisses Desjardins et Montréal: une complicité durable

Elle est si vivante, grouillante et pétillante la place du Complexe Desjardins qu'elle semble être l'extension de la ville. On croirait qu'elle a un cœur et qu'il bat au rythme de Montréal. A chaque fois que j'y passe quand je me rends travailler, je ne peux m'empêcher de penser qu'il s'agit certes là de la manifestation la plus visible de cette profonde complicité qui s'est développée au fil des ans entre le Mouvement des caisses Desjardins et les Montréalais et Montréalaises.

SALUT MONTRÉAL!

Des sous-sols d'églises aux gratte-ciel du centre-ville, l'évolution du Mouvement a en effet suivi celle de Montréal et en a épousé tous les passages. De nos jours, les caisses demeurent au centre d'un projet de société auquel la grande majorité de la population adhère, celui de la prise en charge, de l'autonomie, de la coopération et de l'ouverture sur le monde.

Les débuts

La première caisse populaire a été fondée à Lévis, en 1900, par Alphonse Desjardins. Par la suite, plusieurs milieux prirent exemple sur cette première coopérative d'épargne et de crédit et se donnèrent également une caisse. Aujourd'hui, on en compte plus de 1300 au Québec.



Claude Beland

Privées de capitaux importants, les caisses se devaient tout de même d'inspirer confiance pour convaincre les membres d'adhérer à ces nouvelles coopératives. C'est pourquoi Alphonse Desjardins suggéra le cadre paroissial pour réunir les gens: en somme, bâtir des caisses entre gens «qui se connaissent et qui se font confiance».

C'est pourquoi avait-on l'habitude de dire quand venait le temps d'identifier l'endroit où se situait la caisse populaire Desjardins: «Cherchez l'église et vous trouverez la caisse.»

Or, au début du siècle, la paroisse offrait aux citoyens de Montréal le même cadre qu'à ceux des milieux ruraux. Le clocher maintenait, dans les deux contextes, des liens étroits entre les personnes et les groupes sociaux et c'est autour de lui que s'articulaient les îlots résidentiels, les écoles et les commerces. Et c'est également autour de lui qu'allaient éclore, à l'initiative des citoyens locaux et grâce à l'appui du clergé, de multiples caisses populaires, ces petites «banques du peuple» qu'Alphonse Desjardins avait imaginées.

C'est d'abord dans les paroisses ouvrières du Plateau Mont-Royal, d'Hochelaga, de Rosemont, de Villeray, de Saint-Henri, du Mile End, du quartier Centre-Sud et de Pointe-Saint-Charles qu'ont été fondées au cours de la deuxième décennie du siècle les premières caisses à Montréal.

C'est celle de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, qui fut la toute première en 1909. Puis suivirent celles de Saint-Stanislas, de Sainte-Cunégonde, d'Hochelaga, de Saint-Jean-Berchmans et plusieurs dizaines d'autres qui, au rythme de la fondation de nouvelles paroisses, ont vu le jour au cours des générations qui ont suivi. Aujourd'hui, dans l'ensemble des quartiers de la ville, on dénombre plus de 100 caisses populaires et points de service auxquels s'ajoutent une cinquantaine de caisses d'économie qui, elles, desservent essentiellement les milieux de travail.

Au rythme de Montréal

Comme ailleurs au Québec, les caisses Desjardins de Montréal ont toujours gardé, d'un quartier, d'une paroisse ou d'un milieu à l'autre, une coloration différente. Entreprises autonomes dotées chacune de leur propre conseil d'administration, elles ont su partager les préoccupations locales et s'adapter aux changements nombreux qui ont marqué la vie de leur quartier; collées de près à l'évolution de la métropole, elles en ont épousé les bas autant que les hauts et ont été de tous ses grands virages.

Que ce soit à travers les temps difficiles de la crise de 1929, des deux grandes guerres ou des récessions économiques mais aussi au fil des événements heureux, les caisses ont en effet été des partenaires actifs du développement économique et social de Montréal et de ses quartiers.

Si les premières années de l'existence des caisses de Montréal furent consacrées à assoier leurs fondations locales, l'émergence d'une structure régionale en 1924, d'une confédération

provinciale en 1932, et de sociétés complémentaires à partir de 1944, allait permettre de décupler et de transformer leur action en un véritable Mouvement.

Aujourd'hui, la présence de Desjardins ne se manifeste plus seulement à l'ombre des clochers, elle se retrouve partout où des partenariats petits et grands s'établissent avec la communauté.

Que ce soit à la radio communautaire, à la garderie locale, au sein des communautés culturelles, à la coopérative d'habitation du quartier, ou encore au stade Olympique, au Forum, ou lors des grands événements artistiques, les caisses Desjardins participent activement et de bien des façons aux différentes facettes sociales, économiques, culturelles et sportives de la vie de Montréal. Elles jouent aujourd'hui, plus que jamais, un rôle crucial tant dans la vie de ses quartiers que dans l'affirmation de son statut de ville d'envergure internationale. La contribution importante des caisses populaires Desjardins de Montréal dans l'achat récent du club de baseball Les Expos en est une bonne illustration.

D'ailleurs, c'est à Montréal que le Mouvement des caisses Desjardins a pu exprimer le plus clairement son nationalisme économique. Tant par ses décisions d'affaires que ses actions en tant qu'entreprise, Desjardins a contribué de façon sensible à l'affirmation de Montréal comme deuxième métropole économique francophone au monde.

Que ce soit en refusant des offres publiques d'achat sur certaines de ses sociétés filiales afin d'éviter qu'elles ne passent à des intérêts étrangers ou en achetant ou prenant lui-même le contrôle d'entreprises, il a permis le maintien et la protection de sièges sociaux à Montréal. Par sa décision de mettre sur pied dans la métropole québécoise sa centrale informatique, une des plus grosses en Amérique du Nord, ou par celle de deux de ses fédérations de caisses et de plusieurs de ses sociétés d'établir à Montréal leurs sièges sociaux, le Mouvement des caisses Desjardins a véritablement joué un rôle moteur dans le développement économique de Montréal. Aujourd'hui, près de 8000 personnes sont à l'emploi de l'une ou l'autre des caisses et institutions de Desjardins présentes sur le territoire de la ville de Montréal.

Mais la relation de Desjardins avec Montréal n'est pas à sens unique, elle en est une d'interdépendance. Si les caisses contribuent beaucoup à l'essor de Montréal, elles retirent par ailleurs autant de leur appartenance à la métropole, qui, comme toutes les grandes villes du monde, est le théâtre d'événements importants qui catalysent le progrès au profit de tous.

Expo 67

À cet égard, l'Exposition universelle de 1967 a certes constitué un des plus forts moments de l'histoire contemporaine de Montréal. Elle fut pour toute la communauté l'occasion de se dépasser et de voir loin.

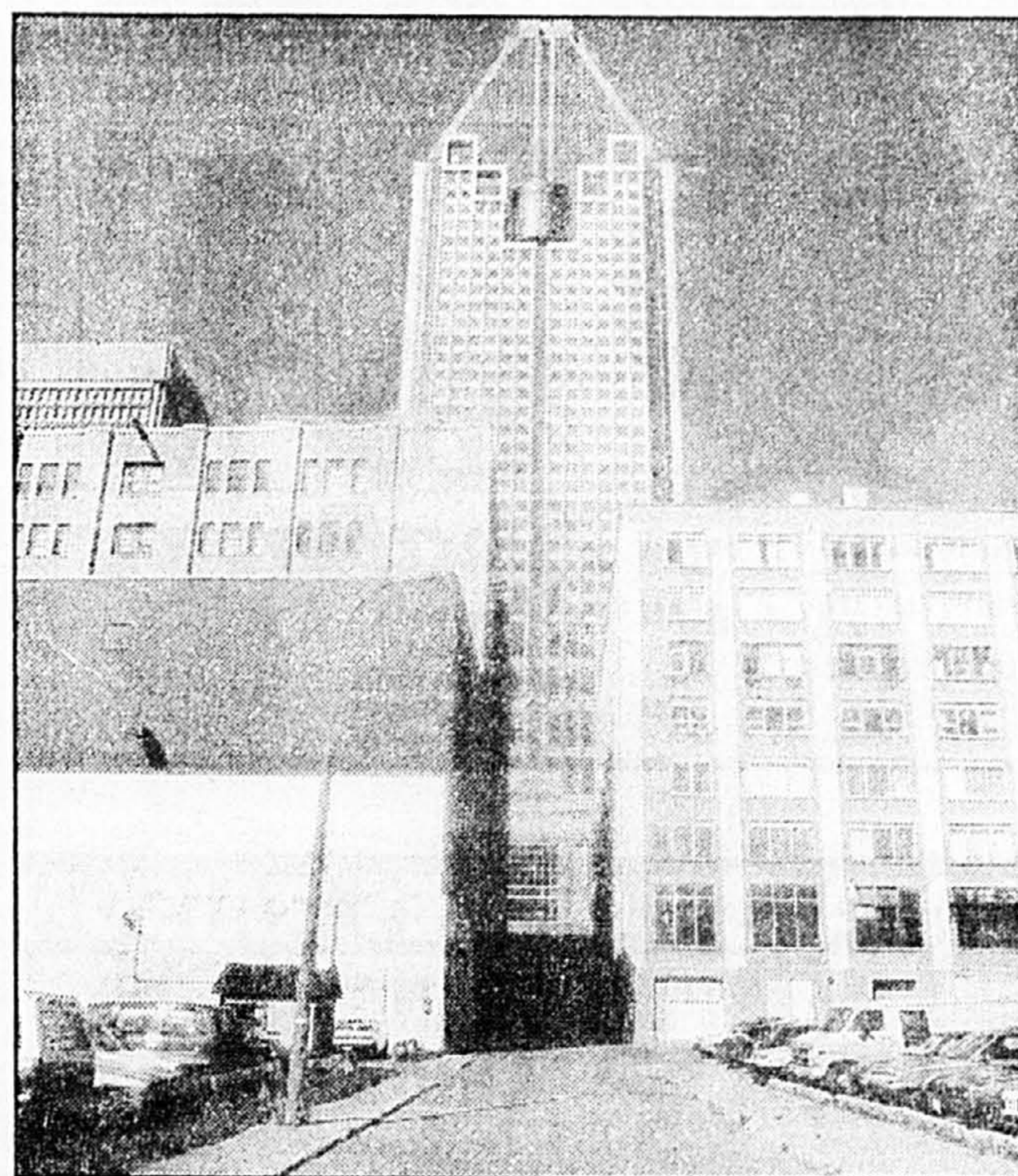
Les caisses Desjardins allaient participer à ce grand événement sans se douter vraiment qu'il allait marquer de façon durable leur propre avenir. La décision fut en effet prise d'implanter une caisse populaire «pas comme les autres» sur le site même de l'Exposition — pour le service des exposants, des employés et des visiteurs de ce carrefour mondial — et d'y tester des méthodes nouvelles. Il s'agissait d'une caisse innovatrice qui utilisait pour la première fois les découvertes les plus récentes en télétraitement (informatique). Elle fut un véritable laboratoire en même temps qu'une démonstration de ce que pourrait être la caisse populaire de demain. Elle fut en fait le lieu de la toute première expérience de télétraitement au Canada et les retombées de son immense succès furent considérables sur la capacité des caisses de rendre à leurs membres des services adaptés aux besoins modernes.

Si le Mouvement des caisses Desjardins est aujourd'hui un leader mondial de la technologie bancaire, il le doit donc en partie à ce goût du dépassement et à cette confiance en soi engendrés par la formidable effervescence qui prévalait à Montréal à l'occasion de l'Expo 67.

Ficelées au tissu montréalais et rattachées à ses paroisses, à ses quartiers, à leurs PME, leurs commerces et leurs maisons, les caisses Desjardins font donc corps avec la métropole québécoise. Propriétés collectives de ceux et celles qui y détiennent un compte, elles sont inaliénables, non délogeables et constituent un élément important du patrimoine collectif. Elles seront encore là, pour tous les prochains grands anniversaires de Montréal, quoi qu'il advienne.

À tous les Montréalais et toutes les Montréalaises, heureux 350!
Claude BELAND,
 président, Mouvement
 des caisses Desjardins

MONTRÉAL



Perspective complètement transformée

Au moment où la photo ancienne fut prise, à la fin du siècle dernier, la petite rue Sainte-Cécile traversait la rue Saint-Antoine pour aller se heurter au mur de pierre qui, le long de la rue de La Gauchetière, ceinture la propriété de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, inaugurée en 1658. Les trottoirs étaient en bois, la rue en terre battue, et l'automobile n'avait pas encore fait son apparition. La rue Sainte-Cécile a aujourd'hui perdu sa chaleur d'antan puisque toutes les petites maisons ont été démolies, de sorte qu'on retrouve à leur place des édifices à caractère industriel et deux terrains de stationnement. Et la rue s'arrête aujourd'hui à la hauteur de la rue Saint-Antoine, où elle se butte à la face arrière du gratte-ciel «1000 de La Gauchetière».

PHOTO CIDEM-COMMUNICATIONS ET JEAN COUPLI. La Presse



LE MONTRÉAL D'HIER



DOCUMENT

Arthur Perrault, un nom bien connu à la bibliothèque du Barreau de Montréal

Fondée en 1828 par un petit groupe de juges et d'avocats de Montréal, la bibliothèque du Barreau de Montréal a pris depuis ce temps une ampleur considérable. Collections de volumes, abonnements à différentes publications, importance de la clientèle desservie et des services offerts se sont accrues au fil des ans pour faire de cette bibliothèque la plus importante en droit civil au Québec.

Du moment où mon père, C. Arthur Perrault, fut engagé, à l'âge de 12 ans, comme téléphoniste-messager à la bibliothèque du Barreau, en 1890, jusqu'à mon embauche comme messager en 1932 (j'avais alors 16 ans), le nombre d'avocats admis au Barreau augmenta régulièrement et les acquisitions de documents se multiplièrent, mais l'organisation du travail reste sensiblement la même. Ainsi, une partie de ma tâche de messager consistait à remplir les encriers, à changer les pointes des plumes et à garnir de buvards et de tablettes de papier les tiroirs des places de travail destinées aux membres du Barreau. Ceux-ci copiaient à la main les textes qui les intéressaient, car les photocopieurs n'existaient pas encore. Déjà, à cette époque, les quatre employés de la bibliothèque, située dans le dôme du vieux palais de justice, ne disposaient pas de suffisamment d'espace pour y classer les quelque 40 000 volumes appartenant à la bibliothèque. Environ les tiers des livres étaient entreposés dans une autre salle du vieux palais de justice où les membres du Barreau de Montréal, un peu plus de 900 avocats, ne pouvaient les consulter.

Devenu assistant-bibliothécaire, mon père décède en 1953 après 63 ans de service à la bibliothèque du Barreau. Durant toutes ces années il a amassé une imposante collection d'articles de journaux concernant les activités du Barreau de Montréal. Regroupés sous forme de spicilège, le premier recueil contient des coupures de presse écrites entre 1894 et 1899. À mon tour, j'ai poursuivi cette recherche tout en étudiant les nombreuses facettes du travail d'un bibliothécaire. Puis, diplômé en bibliothéconomie de l'Université de Montréal, je suis nommé, en 1968, directeur de la bibliothèque du Barreau. Cette nomination fut

possible parce que, entre-temps, le Barreau avait abrogé son règlement obligeant le bibliothécaire à être avocat. Je suis donc le premier non-avocat à occuper ce poste.

Depuis 1932, j'ai travaillé avec des hommes qui ont laissé leur marque en matière de droit. Je pense, par exemple, à M^c Maréchal Nantel et à M^c Robert Lévêque. J'ai aussi côtoyé des étudiants qui, par la suite, sont devenus des chefs de file dans la société. Je me rappelle entre autres de Pierre Elliott Trudeau, des frères de Grandpré, Louis-Philippe, Jean et Pierre, des frères Johnson, Pierre-Marc et Daniel, ainsi que leur oncle, Maurice, et de beaucoup d'autres encore.

Les temps ont bien changé. La bibliothèque occupe maintenant une partie du 17^e étage du palais de justice d'où la vue sur le Vieux-Port de Montréal et sur le fleuve est impressionnante. Elle regroupe plus de 600 collections et environ 104 000 volumes, répertoriés dans un catalogue bilingue. Ses neuf employés proposent leur assistance à plus de 8000 avocats inscrits au Barreau de Montréal et d'un peu partout à travers le Québec ainsi qu'aux étudiants de l'École du Barreau. Et afin de leur faciliter la tâche, nous procédons actuellement à l'informatisation de plusieurs de nos opérations. Notre collection, portant presque essentiellement sur le droit, s'enrichit régulièrement de titres abondant de nouveaux domaines légaux. Le droit de l'informatique, de l'environnement, des libertés publiques ne sont que quelques-unes des spécialités légales récentes qui étonneraient sûrement mon père.

« Ces notes trop sommaires ne peuvent donner qu'une faible idée de la valeur bibliographique de la bibliothèque et des richesses qu'elle contient. Elles suffiront cependant à indiquer le rôle important qu'elle joue dans l'administration de la justice à Montréal, depuis plus d'un siècle. » (PERRAULT, Arthur. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires du Québec*, printemps 1949). Ces quelques lignes écrites il y a plus de 40 ans me semblent plus que jamais actuelles.

Arthur PERRAULT,
 directeur de la bibliothèque
 du Barreau de Montréal



ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉLAISE

C'est arrivé un 15 octobre

1641 — Le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny visite l'île de Montréal et choisit le site où s'établiront les membres du groupe dirigé par Maisonneuve. Ce dernier arrivé à Québec le 20 septembre précédent, n'est pas du voyage.

1892 — Les Shamrocks de Montréal gagnent le championnat canadien, à la crosse.

1906 — Création de l'Orphelinat Saint-Arsène qui, à la suite de l'incendie qui ravagea ses locaux en 1976, continue d'exister sous le nom de Résidence Bonsecours.

1914 — L'amphithéâtre du parc Sohmer est envahi par une foule de 20 000 personnes, venu entendre Sir Wilfrid Laurier discuter des possibilités de former un régime canadien-français.

1942 — Montréal accueille en triomphe 17 héros de la bataille de Dieppe.

1974 — Robert Samson, ex-agent de la GRC, est tenu responsable de l'explosion d'une bombe à la résidence de Melvyn Dobrin, président des magasins Steinberg.

Assistés sociaux victimes de coupures sans avoir été entendus

NORMAN DELISE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Des assistés sociaux voient leurs prestations réduites sans que les fonctionnaires de l'aide sociale n'aient entendu leur version des faits, déplore la Commission des affaires sociales.

La Commission est une sorte de tribunal justement chargé d'entendre les requêtes des personnes insatisfaites des décisions prises à leur endroit par le régime de l'aide sociale.

Dans son dernier rapport annuel qui vient d'être publié, la

Commission des affaires sociales signale qu'elle veut «attirer l'attention sur des situations qui lui paraissent discutables». Elle s'en prend à deux pratiques des fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

La première remarque de la Commission est la situation dans laquelle se trouve parfois un assisté social qui accepte un emploi dans le cadre des mesures d'employabilité mises en place par le gouvernement.

La Commission souligne que cet assisté social rencontre parfois certaines difficultés dans son nouveau travail, au point de rece-

voir des sanctions, voire même d'être congédié par son employeur.

Dans ce cas, les fonctionnaires du ministère donnent automatiquement raison à l'employeur et réduisent en conséquence les prestations de l'assisté social, comme s'il avait refusé sans raison le travail qui lui était proposé.

«Plusieurs bénéficiaires déplorent de ne pouvoir se faire entendre avant qu'une telle sanction ne leur soit imposée», signale la Commission des affaires sociales.

Comme le gouvernement se fie, pour réduire les prestations, à l'appréciation d'un tiers, «il se-

rait souhaitable que les fonctionnaires du ministère soient davantage vigilants en donnant l'occasion au prestataire de fournir sa version des faits avant d'imposer une sanction», suggère la Commission.

L'organisme quasi judiciaire signale qu'en donnant la chance à l'assisté social de faire valoir son point de vue, on «éviterait de le pénaliser trop rapidement, car il est déjà très vulnérable compte tenu de sa situation».

Par ailleurs, la Loi sur l'aide sociale obligeait jusqu'en 1990 les fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu à aider les assistés sociaux à avoir accès aux services auxquels ils ont droit.

Par exemple, les fonctionnaires devaient aider un prestataire à remplir les formulaires, à formu-

ler une demande de révision ou à porter sa cause en appel. Or, le nouveau texte de loi ne comporte plus l'obligation pour les fonctionnaires de porter assistance aux bénéficiaires à cet égard.

En conséquence un «nombre significatif» de dossiers sont portés en appel devant la Commission des affaires sociales à cause «d'un manque d'information ou même d'une information erronée», déplore la Commission.

La Commission des affaires sociales réclame donc qu'à défaut d'un retour à l'ancien texte de loi, il y ait au moins des mesures administratives prises pour que la situation soit corrigée et qu'on aide les prestataires à jouir de tous leurs droits, qu'on leur facilite l'accès aux bénéfices auxquels ils sont admissibles.

Le psychiatre Breggin poursuit sa croisade contre les médicaments

FRANÇOIS FOREST

Le psychiatre américain Peter Breggin, qui, au cours des derniers mois, a ébranlé l'établissement de la santé mentale aux États-Unis, est de passage à Montréal pour dénoncer la bio-psychiatrie basée sur les médicaments et traitements forcés. Il prétend que les psychiatres exagèrent beaucoup l'utilité de ces traitements dont la plupart causent des dommages permanents au cerveau.

Le psychiatre s'adressait mardi à des enseignants de l'école de service social de l'Université de Montréal et à des professionnels de la santé mentale. Hier, il donnait une conférence au département de psychologie de l'UQAM, intitulée: «Les mythes de la schizophrénie». Aujourd'hui, il traitera de la psychiatrisation de la condition féminine, des nouveaux diagnostics liés à la situation des femmes (en particulier l'administration de lithium).

Le docteur Breggin a publié l'an dernier *La psychiatrie toxique*, une critique rigoureuse de la psychiatrie biologique qui croit que les problèmes personnels proviennent de prédispositions génétiques ou de déséquilibres biochimiques.

«Prétendre, dit-il, que la dépression, les désordres magnaco-dépressifs, l'autisme, la schizophrénie, les obsessions, l'anxiété ou l'alcoolisme sont causées par des prédispositions génétiques ou biochimiques, accroît peut-être le prestige et le revenu des psychiatres mais ne repose sur aucun fondement scientifique actuel.»

Il est d'avis que les médicaments font toujours plus de mal que de bien. Il reconnaît cependant que les patients peuvent y avoir accès mais dans la mesure où ils sont très bien informés de leurs effets secondaires et du danger d'accoutumance.

Pour ce médecin, ancien professeur de Harvard et ex-consultant au National Institute of Mental Health, la Food and drug administration (FDA) aux États-Unis est beaucoup plus un organisme de promotion des médicaments liés aux intérêts des multinationales qu'un organisme de surveillance, un «conseiller en médicaments».

Par exemple, il soutient que les médicaments antipsychotiques, comme la Thorazine, le Mellaril, Haldol, Prolixin, causent des dommages neurologiques permanents chez la plupart des patients qui en consomment sur de longues périodes. Les tranquillisants mineurs comme Xanax, Valium, Halcion, Klonopin, augmentent l'anxiété pour les patients qui en prennent pendant plusieurs semaines. Le lithium peut provoquer des désordres sérieux au niveau de la mémoire. Le Ritalin, employé par plus d'un million d'enfants hyperactifs aux États-Unis, est un stimulant classé par les médecins dans la même catégorie de substances accoutumantes que la cocaïne. Le Ritalin crée les mêmes problèmes que l'on entend régler: l'inattention et l'hyperactivité.

Comment alors soigner si l'on ne peut compter sur les médicaments chimiques trop toxiques?

La psychothérapie, les approches psychologiques et spirituelles peuvent aider les gens, dit-il, au même titre que les réseaux communautaires et d'entraide; sont souvent bien plus efficaces que les médicaments à répétition. L'hyperactivité chez l'enfant, selon lui, se soignerait beaucoup mieux si l'on pouvait intervenir en milieu familial et à l'école.

Dans sa pratique privée, jamais il n'utilise de médicaments. «Je tente de donner de l'empathie, de l'amour. Non, je n'ai jamais été agressé par un psychotique; je m'en fais des amis avant de les réprimer vers des ressources appropriées. Je ne prétends pas avoir du succès avec tous mes patients, mais j'ai la satisfaction de ne pas les empoisonner.»

Pour lui, le schizophrène est un poète, un artiste blessé, et non un être irresponsable ou irrationnel. Il subit une crise psycho-spirituelle. C'est une personne qui vit des émotions douloureuses à travers des «métaphores psychologiques, spirituelles». Ces gens se préoccupent de la vie, de l'amour, de Dieu, de leur propre identité.

Le docteur Breggin est rapidement devenu une «vedette» de la santé mentale aux États-Unis quand, en février dernier, il dénonçait un collègue, Fred Goodwin, psychiatre très influent auprès du gouvernement américain, qui a comparé les jeunes hommes des quartiers défavorisés des grandes villes américaines à des singes Rhésus hypersexués et meurtriers.

En pratique, a-t-on compris chez les élus Noirs du Congrès américain, il affirmerait que les jeunes Noirs de ces quartiers n'étaient que des singes qui cherchent à violer et à tuer. Goodwin fut obligé de se rétracter mais n'en fut pas moins nommé par le président Bush, directeur du National Institute of Mental Health. Goodwin estimait que la violence était le fruit d'une tare génétique que l'on pouvait neutraliser par médication psychiatrique si l'on pouvait dépister le cinq p. cent de jeunes garçons porteurs de tendances génétiques à devenir violents et à prendre de la drogue.

GRANDE LIQUIDATION POUR INVENTAIRE
50-80% DE RABAIS SUR LE PRIX COURANT DES PLANTES EN SOIE
RABAIS EXCEPTIONNELS PENDANT 4 JOURS SEULEMENT
QUANTITÉS LIMITÉES — HÂTEZ-VOUS ET ÉCONOMISEZ SUR TOUT NOTRE STOCK

• RÉSISTANT AU FEU
• SUPPORT INCLUS

80% SUR TOUTES LES PLANTES EN SOIE

PLANTES TROPICALES VARIÉES - 3 pi
Prix cour. 79,99

FICUS EN SOIE 6 pi
Prix cour. 99,99

PANIER À SUSPENDRE à partir de 12⁹⁹

FICUS SUR BOIS NATUREL à partir de 49⁹⁹

BONSAÏS à partir de 39⁹⁹

PANIER DE VERDURE à partir de 12⁹⁹

LES 50 PREMIERS CLIENTS DE CHACUN DES MAGASINS RECEVRONT UN RABAI ADDITIONNEL DE **10%** SUR TOUS LEURS ACHATS JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Shalimar
Lundi-mardi 10h-17h
jeudi-vendredi 10h-21h
samedi-dimanche 10h-17h

BIENTÔT UN 4^e MAGASIN

SUPERMAGASIN
3303, Griffith (près de IKEA) **735-2365**

BROSSARD
7515, boul. Taschereau (près du pont Champlain) **676-1476**

LAVAL
3946, Autoroute 440 (près du boul. Labelle) **686-0827**

Les Meubles Yvon Basilières

Grand solde d'ouverture de notre 2^e succursale

les 17 et 18 octobre
10 à 15 % de rabais sur vos commandes et sur notre stock

Meubles de couleur antique disponibles.

• 132, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose, Laval - 628-8323
• Nouvelle succursale: 279, rue Principale, Saint-Sauveur 227-2857

IL Y A 3 BONNES RAISONS POUR ACHETER "AU BON MARCHÉ"!

1. LE PLUS GRAND CHOIX
VENEZ VOIR LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE STORES, DRAPERIES ET LITÈRES AU CANADA!

2. LE MEILLEUR SERVICE!
SEULEMENT AU BON MARCHÉ FABRIQUE VOS STORES VERTICAUX, HORIZONTALS, STORES RUSSES ET STORES DE TOILE.

3. LA VALEUR!
QUE VOUS ACHÉTIÉZ UN STORE À \$5 OU \$500, VOUS OBTENEZ LA MEILLEURE QUALITÉ POUR VOTRE ARGENT...
ÇA C'EST LA PROMESSE DE PAPA!

STORES HORIZONTALS! **STORES VERTICAUX!**

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

MINI-STORES HORIZONTALS PVC 1" EN STOCK
Couleurs: Blanc, noir, gris, noir, gris, rouge, vert, bleu, orange, jaune, rose, menthe.

LARGEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	2,25	5,99	9,99	16,99	22,99	29,99
25-36	2,75	6,19	12,49	18,99	24,99	31,99
37-48	3,25	6,39	14,99	21,99	27,99	34,99
49-60	3,75	6,59	17,49	24,99	30,99	37,99
61-72	4,25	6,79	19,99	27,99	33,99	40,99
73-84	4,75	6,99	22,49	30,99	36,99	43,99

MINI-STORES HORIZONTALS ALUMINIUM 1" EN STOCK
Choix immense de 21 couleurs!

LARGEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	1,99	5,49	9,75	15,99	21,99	28,99
25-36	2,25	5,99	12,49	19,99	25,99	32,99
37-48	2,75	6,25	13,99	21,99	27,99	34,99
49-60	3,25	6,50	15,49	23,99	29,99	36,99
61-72	3,75	6,75	17,49	25,99	31,99	38,99
73-84	4,25	7,00	19,49	27,99	33,99	40,99

HORIZONTALS EN BOIS 1/2 PRIX
En stock: Naturel, colonial, noyer, pacane

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

PVC COURBÉ 30 mil TRES EPAIS
Choix de 5 couleurs unies!
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

LARGEUR DES STORES VERTICAUX	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	19,99	21,99	23,99	25,99	33,99	35,99
25-36	22,99	23,99	24,99	25,99	35,99	39,99
37-48	22,99	24,99	25,99	32,99	39,99	44,99
49-60	30,99	31,99	32,99	41,99	46,99	49,99
61-72	35,99	37,99	41,99	46,99	49,99	59,99

PVC «SATURNE» 3/2 LIGNÉ 30 mil
Choix de 5 couleurs!
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

LARGEUR DES STORES VERTICAUX	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	19,99	26,99	29,99	34,99	38,99	44,99
25-36	26,99	31,99	34,99	38,99	44,99	49,99
37-48	31,99	34,99	38,99	41,99	49,99	52,99
49-60	34,99	38,99	44,99	49,99	52,99	59,99
61-72	38,99	44,99	49,99	59,99	69,99	79,99

VERTICAUX MICRO-ALUMINIUM 2"
Choix de 40 couleurs!
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

LARGEUR DES STORES VERTICAUX	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	29,99	40,99	43,99	49,99	54,99	61,99
25-36	38,99	43,99	49,99	54,99	61,99	69,99
37-48	43,99	49,99	54,99	61,99	69,99	76,99
49-60	49,99	54,99	61,99	69,99	76,99	87,99
61-72	54,99	61,99	69,99	76,99	87,99	99,99

STORES VENITIENS FAITS SUR MESURE AU PRIX DE STORES EN STOCK!

MINI-STORES HORIZONTALS 1" FAITS SUR MESURE, 40 COULEURS! 100% ALUMINIUM, Style «Fleur de lys»

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	23,99	26,99	29,99	34,99	39,99	42,99
25-36	26,99	29,99	34,99	40,99	44,99	49,99
37-48	28,99	33,99	39,99	45,99	51,99	57,99
49-60	32,99	38,99	45,99	51,99	58,99	63,99
61-72	35,99	42,99	50,99	57,99	63,99	72,99

MINI-STORES HORIZONTALS 1/2" FAITS SUR MESURE, 24 COULEURS! 100% ALUMINIUM, Style «Micro-Boquet»

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	22,99	29,99	33,99	36,99	44,99	50,99
25-36	29,99	33,99	36,99	44,99	54,99	57,99
37-48	33,99	37,99	42,99	54,99	58,99	63,99
49-60	36,99	42,99	50,99	58,99	63,99	72,99
61-72	42,99	50,99	57,99	63,99	72,99	82,99

ACHAT SPÉCIAL! MICRO-HORIZONTALS PVC 1/2" EN STOCK
Couleurs: blanc, noir, gris, rouge, bleu, vert, orange, jaune, rose, menthe.

LARGEUR	18x64	20x64	22x64	24x64	26x64	28x64	30x64	32x64	34x64	36x64	38x64	40x64	42x64	44x64	46x64	48x64	50x64	52x64	54x64	56x64	58x64	60x64	62x64	64x64
18x64	5,99	10,99	16,99	22,99	28,99	34,99	40,99	46,99	52,99	58,99	64,99	70,99	76,99	82,99	88,99	94,99	100,99	106,99	112,99	118,99	124,99	130,99	136,99	142,99

MICRO-HORIZONTALS ALUMINIUM 1/2" EN STOCK
11 couleurs: Bourgeois, bleu, noir, rose, rouge, pêche, menthe, turquoise, orange, gris, noir.

LARGEUR	18x64	20x64	22x64	24x64	26x64	28x64	30x64	32x64	34x64	36x64	38x64	40x64	42x64	44x64	46x64	48x64	50x64	52x64	54x64	56x64	58x64	60x64	62x64	64x64
18x64	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	24,99	25,99	26,99	27,99	28,99	29,99	30,99	31,99	32,99	33,99	34,99	35,99	36,99

GRANDE LIQUIDATION FIN DE SAISON! ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Quantité limitée — hâtez-vous pour la meilleure sélection!

De KARENTEX, SHEFTX, LAWRENCE et FALDOR: ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Simple Double Reine
Rég.: 119,99 - 169,99 - 199,99 - 249,99 - 299,99
54,99 64,99 74,99

De LADY SANDRA, SHEFTX, FALDOR et LAWRENCE: ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Simple Double Reine
Rég.: 139,99 - 189,99 - 219,99 - 269,99 - 319,99
74,99 87,99 97,99

De KARENTEX, LAWRENCE, SHELLY DESIGN, FALDOR, SHEFTX et DECOR MANUFACTURERS: ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Simple Double Reine
Rég.: 119,99 - 169,99 - 199,99 - 249,99 - 299,99
119,99 129,99 139,99

NOUS AVONS LA PLUS VASTE SÉLECTION DE DRAPERIES, DE RIDEAUX, PRÊTS À POSER ET FAITS SUR-MESURES!

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE ASSORTIS
Rég.: 39,99-124,99
Simple Double Reine Roi
18,99 32,99 42,99 54,99

LES DRAPS CHAUDS SONT ARRIVÉS!
ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE
Choix de couleurs unies ou motifs imprimés. L'ensemble pour l'hiver. Choix de 8 couleurs et 12 draps et 12 couvertures.
Simple Double Reine Roi
129,99 169,99 189,99 229,99

DRAPS DOUILLES ENSEMBLES
Nouvel arrangement Draps chauds et couvertures pour l'hiver. Choix de 8 couleurs et 12 draps et 12 couvertures.
Simple Double Reine Roi
129,99 169,99 189,99 229,99

OREILLERS DE DUVET BLANC
1^{re} qualité, Style «Harvard Cloud», gonflés de duvet, tissage très résistant en percale.
Simple Double Reine Roi
39,99 49,99

STORES DE TOILE
Ire QUALITÉ Stores opaques
Rég.: 29,99 - 34,99 - 39,99 - 44,99 - 49,99
Grandeur Unis France Grandeur Unis France
28 1/2 x 58 8,49 12,49 55 1/4 x 82 27,49 33,49
37 1/2 x 70 9,49 14,49 64 1/4 x 90 29,49 35,49
43 1/2 x 82 14,49 20,49 73 1/2 x 98 30,49 36,49
49 1/2 x 94 17,49 24,49 79 1/2 x 110 31,49 37,49
55 1/2 x 106 20,49 28,49 85 1/2 x 122 31,49 37,49
61 1/2 x 118 24,49 32,49 91 1/2 x 134 31,49 37,49

Au Bon Marche, le magasin québécois axé vers le service, met à votre disposition 96 spécialistes en décoration d'intérieur

Superficie IMMENSE de 115.000 pi.c. (plus grand que 2 terrains de football) LE PLUS GRAND AU CANADA!

Évitez les INTERMÉDIAIRES et achetez DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER au meilleur PRIX DE GROS!

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS. NOS 96 CONSEILLERS EXPERTS SONT À VOTRE SERVICE!

NOUS NE VENDONS QUE LA MARCHANDISE DE 1^{re} QUALITÉ! (Achetez en toute confiance!)

Sur le inventaire et de vos commandes spéciales effectuées par ORDRE!

LIVRAISON RAPIDE À DOMICILE disponible! Nous expédions PARTOUT AU CANADA et AUX ÉTATS-UNIS!

NOUVEAU 60-JOURS GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
Si vous trouvez un prix plus bas ailleurs, nous vous remboursons la différence pendant 60 jours.

PROGRAMME-BONI FAMILIAL
Accumulez vos reçus avec ceux de vos amis ou de votre famille au cours de l'année et recevez des précieux \$SS de crédit! Informez-vous pour les détails!

AU BON MARCHÉ CERTIFICATS CADEAUX
... le cadeau-décor parfait! Informez-vous des possibilités de MISES DE CÔTÉ.

CHEQUES PERSONNELS ACCEPTÉS (une limitation s'applique)

VISA
Principales CARTEES & CREDIT ACCEPTÉES!

RESTAURANT GRATUIT pour 800 autos!

STATIONNEMENT GRATUIT accessible aux handicapés.

UN REPAS CHAUD GRATUIT aux clients 65 ans + (Tous les MERCREDIS)
• Achet minimum de \$22
• Pruve d'âge requise

HEURES D'AFFAIRES:
Lun. - Mer. 9h15 - 18h
Jeu. - Ven. 9h15 - 21h
Samedi 9h - 17h

3500
boul. St-Joseph est
259-3500
Tel 259-3500

Entre boul. St-Michel et Pré-IX
Au Bon Marche

EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

Vos photos passent maintenant à la télé.



Avec les nouveaux lecteurs Photo CD KODAK, c'est facile et amusant.

Le nouveau système Photo CD KODAK vous permet de regarder

vos photos préférées à la télé! Pour cela, rien de plus simple. Prenez vos photos comme vous avez l'habitude de le faire, avec un film et un appareil 35 mm. Demandez au détaillant à qui vous confiez le développement de transférer votre film sur un disque Photo CD KODAK. D'autres disques peuvent être créés à partir de vieux négatifs ou de vieilles diapos 35 mm. Et comme chaque disque

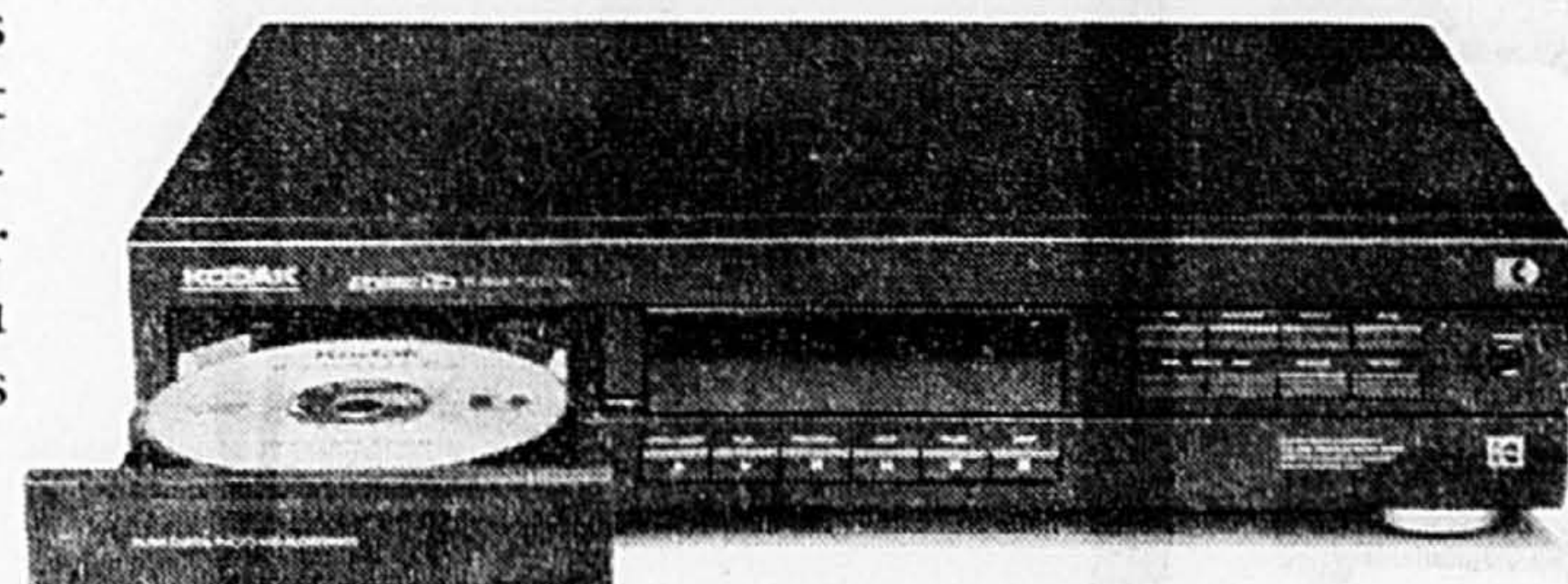
Photo CD peut contenir jusqu'à 100 images, vous pouvez y rajouter de nouvelles photos chaque fois que vous faites développer un film.

Lorsque vous avez un disque Photo CD, chargez-le dans votre lecteur Photo CD KODAK et installez-vous confortablement. Vous verrez apparaître sur votre téléviseur des photos aux couleurs vibrantes et lumineuses. Avec votre télécommande, vous pouvez les manipuler à souhait, les recadrer, faire des zooms ou des panoramiques ou les visionner dans

n'importe quel ordre. De plus, le lecteur Photo CD KODAK est un lecteur audionumérique de pointe que vous pouvez utiliser quand vous ne visionnez pas vos photos. Pour plus de renseignements, appelez Kodak sans frais au 1 800 465-6325, poste 723, ou rendez-vous chez le détaillant Kodak le plus près.



Vos photos prennent une nouvelle dimension.



© Kodak Canada Inc. 1992. Kodak et le symbole Photo CD sont des marques de commerce. Le symbole Photo CD est réservé à l'usage de Kodak et des détenteurs de licence; il ne peut être reproduit sans l'autorisation de Kodak.

Demandez à votre détaillant de vous faire une démonstration.

Photo CDM
241, St-Georges
St-Jérôme
Bogue Photo
188, Main
Hawkesbury
La Fabrique à Photo
1721, St-Martin
Laval
Photo Des Moulins
1025, Des Seigneurs
Terrebonne
Auteuil Photo
5555, Des Laurentides
Montréal
Aventure Électronique
4550, boul. Métropolitain
St-Léonard
Aventure Électronique
8100, boul. Taschereau ouest
Brossard

Aventure Électronique
Décor Décarie
6900, boul. Décarie
Montréal
Aventure Électronique
Centre Décor 440
3466, Autoroute 440
Chomedey, Laval
Photo A. Laplante
254, boul. Des Laurentides
Pont Viau, Laval
Dumoulin Électroniques
8390, St-Hubert
Montréal
Dumoulin Électroniques
2203, chemin Chambly
Longueuil
Dumoulin Électroniques
1599, Autoroute 440 ouest
Laval

Photo Service Limite
222, Notre Dame
Montréal
L.L. Lozeau Ltée
6229, St-Hubert
Montréal
Multitech Entrepôt Direct
3260, boul. St-Martin
Laval
Multitech Entrepôt Direct
999, boul. Taschereau
Greenfield Park
Multitech Entrepôt Direct
1000-20, boul. St-Jean
Pointe-Claire
Multitech Entrepôt Direct
6878A, Jean Talon est
St-Léonard
Multitech Entrepôt Direct
4890, St-Jean Talon ouest
Montréal

Multitech Entrepôt Direct
7555, boul. Newman
Ville LaSalle
Zodiac Audio Visuel
670, Victoria
St-Lambert
Fotoclik
5168, Côte des Neiges
Montréal
Fotoclik
6000, Henri Bourassa
Montréal
Fotoclik
500, boul. Des Laurentides
St-Jérôme
Fotoclik
900, boul. Grignon
St-Jérôme
Fotoclik
1401, chemin Chambly
Longueuil

Fotoclik
825, St-Laurent ouest
Longueuil
Fotoclik
3100, boul. De La Concorde
Ville De Laval
Fotoclik
7077, boul. Newman
Ville LaSalle
Fotoclik
101, boul. Cardinal Léger
Pincourt
Fotoclik
100, boul. Brien
Repentigny
Fotoclik
315, boul. Labelle
Rosemère
Fotoclik
367, boul. Arthur Sauve
St-Eustache

Fotoclik
3200, boul. Laframboise
St-Hyacinthe
Fotoclik
600, Pierre Caisse
St-Jean
Fotoclik
3131, Côte Vertu
St-Laurent
Fotoclik
2801, boul. Des Promenades
Ste-Marthe-sur-le-lac
Fotoclik
1185, boul. Mondy
Terrebonne
Fotoclik
50, Dufferin
Valleyfield

Fotoclik
Centre Rockland
Ville Mont Royal
Fotoclik
50, St-Charles
Beaconsfield
Fotoclik
2150, boul. Lapinière
Brossard
Côte Caméra Inc.
100, boul. St-Jean Baptiste
Châteauguay
Lord Photo Inc.
185, Champlain
St-Jean
Photo Boutik
950, boul. du Séminaire nord
St-Jean

Studio Photo Vivacolor
26, chemin de Guigues
Ville Marie
La Baie
6790, Trans Canadienne
Pointe-Claire
La Baie
585, Ste-Catherine ouest
Montréal
La Baie
3275, Côte Vertu
St-Laurent
Photo NDG Photo Inc.
1197, Place Phillips
Montréal
La Place
2083, Clark
Montréal

Nos lampes ont du génie.

DRAGSPEL. Suspension. Disponible aussi en noir ou blanc. 45 \$

Suspendues, arrondies, rectilignes, tentaculaires, mobiles, discrètes ou monumentales, nos lampes explorent tous les styles. Ampoules halogènes, tubes fluorescents ou tungstènes, c'est plus de lumière pour moins de watts. Une seule constante : les prix, toujours éblouissants. À vous les idées lumineuses, à vous les choix éclairés.

INDIGO. Lampe de travail en métal noir rehaussé de bleu ou de rouge lumineux. 69 \$

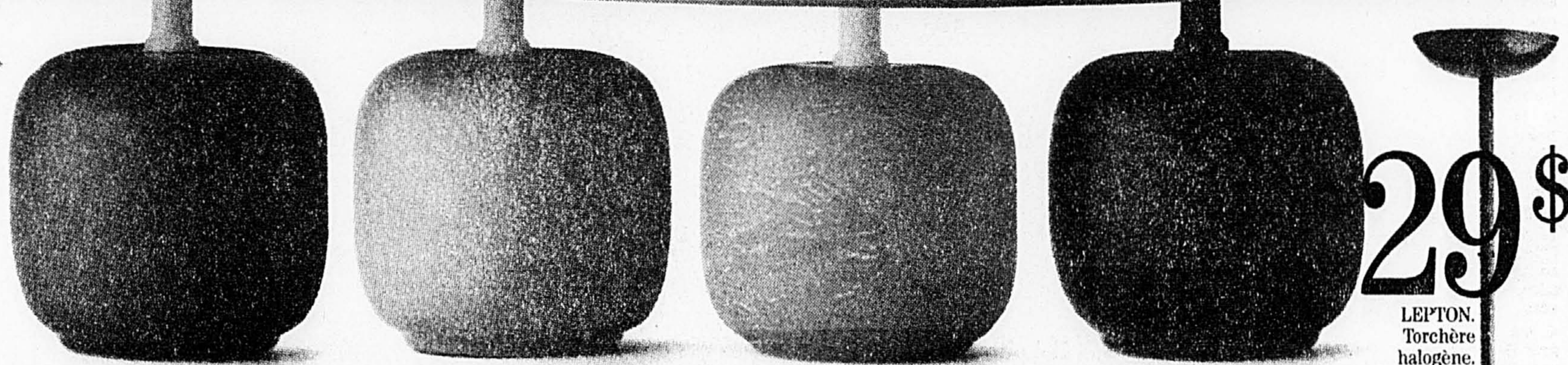


NATURA. Applique. Choix de couleurs. Abat-jour NATURA. 54 \$

SONAT 14. Lampe de table avec abat-jour KORUS 36. Choix de couleurs. 19 \$ ch.



PIANINO. Lampadaire halogène. 49 \$

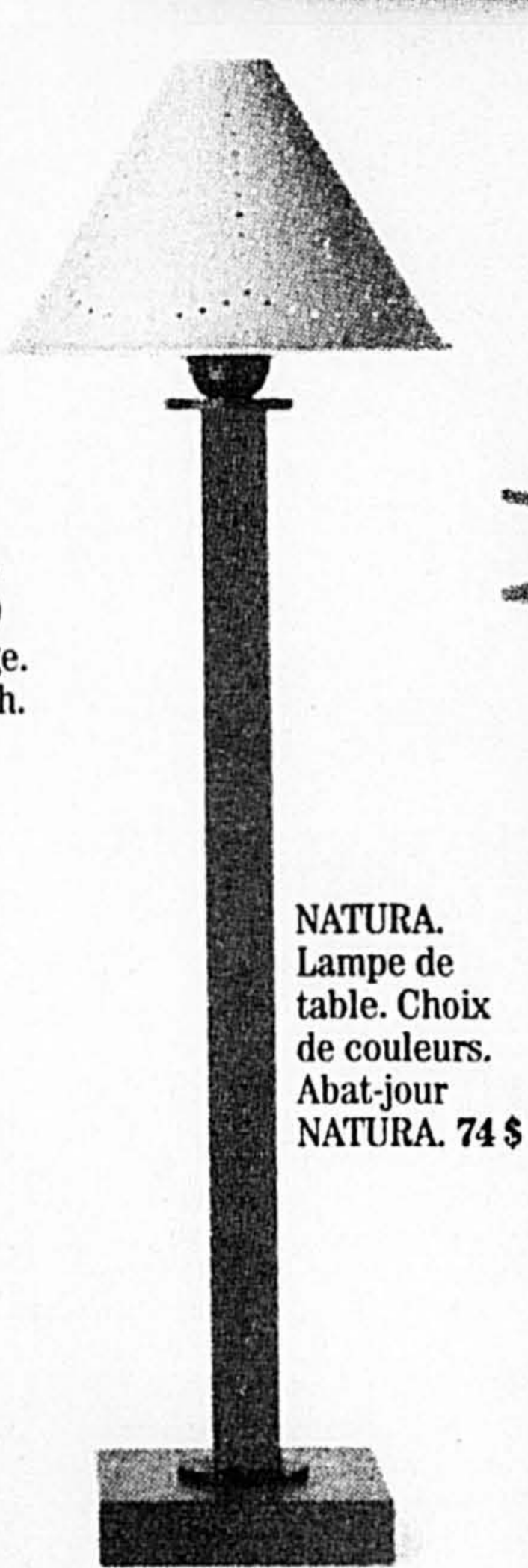


LEPTON. Torchère halogène. 29 \$



LOD. Applique. Choix de couleurs. 11,50 \$ ch.

- lilas
- rouge
- bleu foncé
- noir
- vert foncé
- blanc



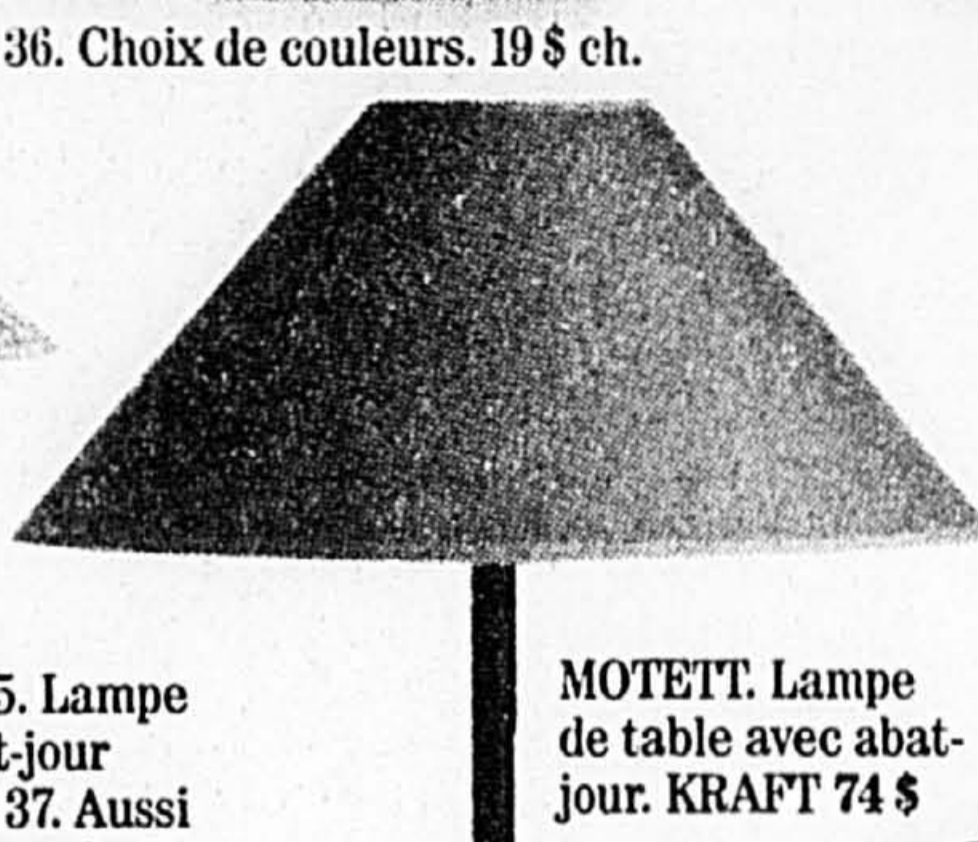
NATURA. Lampe de table. Choix de couleurs. Abat-jour NATURA. 74 \$



TERMIK. Lampadaire. 29 \$



SEFYR 25. Lampe avec abat-jour ZYRKON 37. Aussi offerte en noir, brun, ou blanc. 42 \$



MOTETT. Lampe de table avec abat-jour. KRAFT 74 \$



LUR. Applique. Aussi offert en blanc. 72 \$



RUBATO. Lampadaire en laiton avec abat-jour KORUS 45. 49 \$



TERMIK. Lampadaire. Choix de couleurs. 29 \$



Minuteur. 12,50 \$



SKYMNING. Lampe de table. 94 \$



0,59 \$ les 4. Ampoules 40, 60 et 100 watts.



ARKITEKT. Lampe de travail. Choix de couleurs. 16 \$ ch.



BEAT. Applique halogène. 29 \$



Faites comme chez vous.

TRUBADUR. Lampadaire fluorescent. 125 \$